



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **NOTE D'INFORMATION**

**1<sup>er</sup> trimestre 2008**

**N° 13**



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA  
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)  
Tél. : +221 839 05 00  
Télécopie : +221 823 93 35  
Télex : BCEAO 21833 SG /  
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG  
Site internet : <http://www.bceao.int>

**Directeur de Publication**

**Ismaïla DEM**

*Directeur de la Recherche  
et de la Statistique  
Email : [courrier.drs@bceao.int](mailto:courrier.drs@bceao.int)*

**Impression :**

Imprimerie de la BCEAO  
BP : 3108 - DAKAR

**ISSN 08505772**

*Cette revue est conçue pour la seule documentation des destinataires. Bien qu'établie selon les meilleures sources, elle est diffusée sans garantie ni responsabilité de la Banque Centrale.*



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **NOTE D'INFORMATION**

**1<sup>er</sup> trimestre 2008**

**N° 13**

ISSN 08505675

## TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>5</b>
<b>SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA</b> .....	<b>7</b>
Situation monétaire de l'UMOA .....	9
Interventions de la Banque Centrale .....	30
Evolution des prix dans les Etats membres de l'UEMOA et perspectives .....	37
<b>INFORMATIONS GENERALES</b> .....	<b>51</b>
Communiqués de presse des organes de l'UMOA .....	53
Chronologie des principales mesures de politique monétaire .....	57
<b>CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS</b> .....	<b>61</b>
<b>REPERTOIRE LEGISLATIF</b> .....	<b>71</b>
<b>LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO</b> .....	<b>75</b>



## **AVANT-PROPOS**

Les Notes d'Information et Statistiques (NIS), régulièrement publiées par la BCEAO, ont été réaménagées. Cinq revues autonomes et séparées – le Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières, le Bulletin mensuel de conjoncture, la Note trimestrielle d'information, la Revue économique et monétaire, l'Annuaire statistique – ont ainsi été substituées aux cahiers qui, naguère, constituaient les NIS.

La présente Note d'Information participe de cette réforme. Elle vise à informer trimestriellement le public sur les décisions des organes de l'Union, la situation monétaire de l'UMOA, les interventions de la BCEAO, l'évolution des prix, les faits marquants de la vie économique et politique des Etats de l'Union, ainsi que sur les textes réglementant l'activité bancaire et financière approuvés au cours de la période.

La Banque Centrale accueillera favorablement toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité et la présentation des informations contenues dans la présente publication.

### **Le Directeur de Publication**





# SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA



---

## SITUATION MONETAIRE DE L'UNION AU 31 DECEMBRE 2007

---

Le présent chapitre portant sur l'analyse de la situation monétaire dans l'Union au quatrième trimestre 2007, est structurée en quatre parties ci-après :

- Environnement économique et financier de l'Union ;
- Evolution des agrégats monétaires ;
- Fonctionnement des marchés financier et monétaire ;
- Mise en œuvre de la politique monétaire.

### I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UNION

L'environnement économique international dans lequel les économies des Etats membres de l'Union ont évolué au quatrième trimestre 2007 a été caractérisé par la confirmation des signes de modération de la croissance économique et l'accélération de la hausse des prix à la consommation dans de nombreux pays industrialisés.

Selon les dernières estimations, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) des Etats-Unis et de la zone euro ressortirait, en termes réels, à 0,2% et 0,4% respectivement en rythme trimestriel, contre 1,2% et 0,8% le trimestre précédent. Pour l'année 2007, les évaluations du Fonds Monétaire International (FMI) situent le rythme d'expansion de l'économie mondiale à 4,9% contre 5,0% en 2006. Le ralentissement serait plus marqué en 2008, comme l'illustrent les prévisions qui tablent sur une croissance de l'ordre de 4,1%.

Dans l'ensemble, l'inflation s'est accélérée dans plusieurs pays sous la double pression des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Le taux d'inflation annuel de l'ensemble des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) s'est établi à 3,3% en décembre 2007 contre 2,2% trois mois auparavant. Dans la zone euro, en particulier, le taux d'inflation a atteint 3,1% en glissement annuel à fin décembre 2007, soit le niveau le plus élevé depuis six (6) ans.

Le retour des pressions inflationnistes porte la trace des tensions sur les marchés internationaux des matières premières. Les cours mondiaux de la plupart des produits sont demeurés orientés à la hausse au quatrième trimestre 2007. Les évolutions les plus significatives pour les pays de l'Union ont concerné les prix de l'énergie et ceux des produits alimentaires importés. L'indice des prix des produits énergétiques, calculé par le FMI, a enregistré une progression plus sensible de 18,6% en moyenne, comparativement au taux de 10,1% relevé au troisième trimestre. En effet, les cours du pétrole ont augmenté de l'ordre de 19,0% à 20,0% d'un trimestre à l'autre, selon les catégories de brut (Brent et WTI). Les prix des produits alimentaires (blé, maïs, riz, huiles végétales, etc.) ont connu des hausses d'ampleurs significatives, reflétant les tensions sur l'offre. Ainsi, l'indice des prix des produits alimentaires s'est inscrit en progression de 8,3% en moyenne sur les trois derniers mois de l'année, après une augmentation de 7,6% un trimestre plus tôt.

Les principaux produits d'origine agricole exportés par les pays de l'Union ont bénéficié de ce contexte de renchérissement quasi général des matières premières. Les cours mondiaux des huiles d'arachide et de palme se sont raffermis respectivement de 18,2% et 13,2%, d'un trimestre à l'autre. Ceux du coton et du café robusta ont connu des progressions de moindre ampleur, de l'ordre de 6,5% et 0,6%. Les cours du cacao sont, pour leur part, restés quasiment stables d'un trimestre à l'autre, mais à des niveaux relativement élevés en comparaison de ceux enregistrés un an plus tôt.

L'évolution des cours des minerais exportés par les pays de l'Union est apparue contrastée durant la période sous revue. En effet, d'un trimestre à l'autre, les cours de l'or ont progressé de 15,8%, tandis que ceux de l'uranium enregistraient un repli de 19,9%.

Sur les marchés monétaires et financiers, l'ampleur inattendue des pertes liées aux prêts hypothécaires à risque aux Etats-Unis a accentué la spirale de baisse des indices boursiers, tandis que le renforcement des incertitudes concernant la nature de l'exposition des intermédiaires financiers aux risques de crédit et de liquidité a amplifié les tensions sur les

marchés monétaires. Les principales banques centrales ont fait face à cette situation en menant des actions concertées d'injection de liquidités sur ces marchés.

Les risques potentiellement déflationnistes de la crise sur les marchés financiers ont amené certaines banques centrales à réviser l'orientation jusqu'ici restrictive de leur politique monétaire. Aux Etats-Unis, en particulier, la prédominance des risques sur la croissance économique et les anticipations de modération des pressions inflationnistes à moyen terme ont conduit la Réserve Fédérale américaine à abaisser, à deux reprises, son principal taux directeur, le taux objectif des fonds fédéraux, de 50 points de base au total durant le trimestre, le ramenant à 4,25% le 11 décembre 2007. La Banque d'Angleterre et la Banque du Canada ont également réduit de 25 points de base leurs taux directeurs. Face aux incertitudes relatives à l'impact de la crise des marchés financiers sur les économies de la zone euro, la Banque Centrale Européenne a interrompu le processus de resserrement de sa politique monétaire. Elle a laissé inchangés ses taux directeurs, après huit relèvements successifs.

Sur le marché des changes, l'euro a continué de se raffermir vis-à-vis des principales monnaies, en particulier le dollar des Etats-Unis, en liaison avec la dégradation des perspectives économiques aux Etats-Unis. A fin décembre 2007, un euro s'échangeait contre 1,4870 dollar, soit une appréciation de 4,9% par rapport à fin septembre 2007.

Dans l'Union Monétaire Ouest Africaine, la conjoncture a été marquée par la confirmation des résultats peu favorables de la campagne agricole 2007/2008. Les données disponibles font état d'une baisse de la production vivrière et d'une stagnation, voire d'un recul, des récoltes des cultures d'exportation. Par ailleurs, l'activité a poursuivi son repli dans le secteur secondaire, avec une baisse de 3,0% de l'indice de la production industrielle en moyenne en 2007, contrastant avec la progression de 3,9% enregistrée un an auparavant. Seul le secteur tertiaire a été bien orienté. Au total, les dernières estimations situent le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union à 2,9%, en termes réels, pour l'année 2007 comme en 2006.

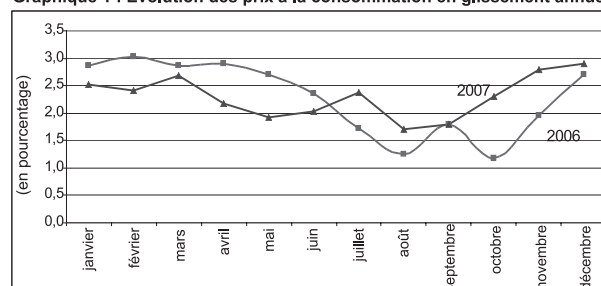
Sur le plan de l'inflation, les Etats membres de l'Union ont enregistré, pour la première fois depuis 2001, la plus forte progression de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au

quatrième trimestre. A fin décembre 2007, la hausse de cet indice a atteint 2,9% en glissement annuel, soit 1,2 point de plus que la variation enregistrée à fin septembre 2007. A l'impact du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires importés, se sont ajoutées les tensions sur les prix des céréales locales dans certains Etats, en particulier dans les pays du Sahel. En effet, entre fin septembre et fin décembre 2007, l'indice des prix de ces produits s'est accru de 5,9%, contrastant avec la baisse observée traditionnellement en cette période de l'année.

D'une manière générale, les tensions sur les prix des produits de première nécessité ont conduit les gouvernements à prendre diverses mesures pour amortir les effets des pressions inflationnistes sur le coût de la vie et promouvoir la stabilité des prix.

Sur l'ensemble de l'année 2007, les prix à la consommation ont progressé en moyenne de 2,4% dans l'Union, contre 2,3% en 2006, principalement sous l'effet d'une hausse modérée des prix au premier semestre. Le taux d'inflation s'est établi à 5,9% au Sénégal, 4,6% en Guinée-Bissau, 1,9% en Côte d'Ivoire, 1,4% au Mali, 1,3% au Bénin, 0,9% au Togo, 0,1% au Niger et -0,3% au Burkina. Ces évolutions témoignent d'une dispersion plus forte des taux d'inflation comparativement à l'année précédente, comme l'illustre l'écart-type de 2,1% en 2007 contre 1,1% en 2006, reflétant les fortes hausses enregistrées au Sénégal et en Guinée-Bissau, d'une part, et, d'autre part, les très faibles progressions, voir un recul des prix au Niger et au Burkina.

Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation en glissement annuel



Source : BCEAO.

Le taux d'inflation sous-jacente dans l'UEMOA, qui constitue la composante de long terme de l'évolution des prix, s'est inscrit en hausse, se fixant à 1,9% en 2007 contre 1,7% en 2006, selon l'indicateur calculé par la BCEAO.

Par rapport à l'ensemble de ses partenaires, la position concurrentielle de l'Union, mesurée par

le taux de change effectif réel, s'est détériorée durant le trimestre sous revue, en liaison notamment avec la dépréciation des monnaies des principaux pays partenaires, induite par l'évolution du taux de change du dollar des Etats-Unis.

Les données disponibles sur la situation des finances publiques des Etats de l'Union<sup>1</sup>, à fin décembre 2007, laissent apparaître la persistance d'un déficit, base engagements, hors dons, relativement important, quoiqu'en légère diminution par rapport à 2006. Les recettes budgétaires ont connu une hausse sensible de l'ordre de 18,9% résultant de l'accroissement des recettes fiscales et des entrées exceptionnelles de ressources au titre des recettes non fiscales, notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. Les dépenses totales se sont accrues dans une proportion similaire en valeur absolue (+718,4 milliards). Dans ces conditions, le solde global, base engagements, hors dons, ressortirait déficitaire de 1.159,5 milliards ou 4,4% du PIB, contre 1.272,8 milliards ou 5,1% du PIB en 2006.

## II - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2007, comparée à celle à fin septembre 2007, a été caractérisée par une accélération de la croissance de la masse monétaire, reflétant le double impact de la hausse du crédit intérieur et de l'augmentation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

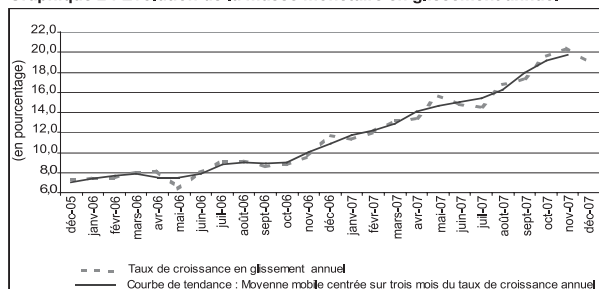
### 2.1 La masse monétaire

Durant le dernier trimestre 2007, la masse monétaire a enregistré une augmentation de 10,6%, pour se situer à 8.535,2 milliards, après une progression modérée le trimestre précédent. A la même période de l'année précédente, une hausse de 9,1%, soit d'une ampleur légèrement inférieure, avait été relevée. L'accroissement de la masse monétaire, qui intègre une composante saisonnière, est porté à la fois par les dépôts et la circulation fiduciaire.

En variation annuelle à fin décembre 2007, le taux de croissance de la masse monétaire, ressorti à 19,0%, marque une nette accélération par rapport au taux de 11,4% enregistré en 2006.

1. Ces analyses n'intègrent pas les données du Togo.

Graphique 2 : Evolution de la masse monétaire en glissement annuel



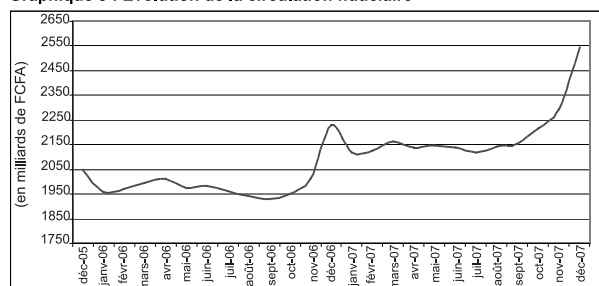
Source : BCEAO.

### 2.1.1 La circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire a connu une hausse de 18,0% durant le quatrième trimestre 2007 pour s'établir à 2.544,5 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution s'explique notamment par une demande plus soutenue des billets et pièces dans le cadre de la commercialisation des produits agricoles au titre de la campagne 2007/2008 et du règlement des dépenses des ménages, traditionnellement plus fortes en cette période de l'année.

En glissement annuel, la circulation fiduciaire a enregistré une augmentation de 14,1% à fin décembre 2007, contre une progression de 8,8% observée à la même période de l'année 2006. L'augmentation sensible des revenus distribués dans le monde rural en Côte d'Ivoire, consécutive à la hausse de 10,8% des prix d'achat bord champ de cacao et de 45,1% des achats de café auprès des paysans, explique en partie cette évolution.

Graphique 3 : Evolution de la circulation fiduciaire



Source : BCEAO.

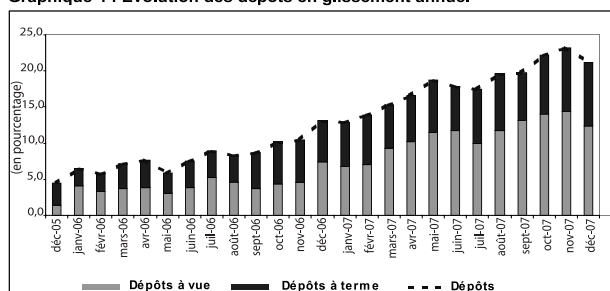
### 2.1.2 Les dépôts

Les dépôts se sont accrus de 7,7% durant le dernier trimestre 2007, se situant à 5.990,7 milliards à fin décembre 2007, après des hausses de 3,9% et 6,4% enregistrées respectivement au trimestre précédent et à la même période de l'année précédente. Les évolutions les plus importantes ont concerné le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin où les dépôts ont augmenté respectivement de

140,3 milliards, 100,2 milliards, 88,6 milliards et de 71,0 milliards.

D'une année à l'autre, le rythme de progression des dépôts a presque doublé, passant de 12,7% à 21,2%, sous l'effet des avoirs en compte des particuliers et des entreprises privées. Les accroissements les plus sensibles ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (313,5 milliards), au Sénégal (190,6 milliards), au Bénin (157,4 milliards) et au Mali (126,2 milliards).

Graphique 4 : Evolution des dépôts en glissement annuel



Source : BCEAO.

## 2.2 Les contreparties de la masse monétaire

### 2.2.1 Le crédit intérieur

Durant le quatrième trimestre 2007, le crédit intérieur a progressé de 11,0%, en accélération par rapport à l'augmentation de 6,2% observée le trimestre précédent et de 8,5% enregistrée sur le dernier trimestre de l'année 2006. Cette évolution est imputable à la fois aux crédits à l'économie et à la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire.

#### 2.2.1.1 Les crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a augmenté de 10,2% d'un trimestre à l'autre pour ressortir à 4.905,2 milliards. A la même période de l'année 2006, les crédits étaient en progression de 9,0%. L'évolution observée au quatrième trimestre traduit la reprise saisonnière des concours bancaires à l'économie, notamment la mise en place de crédits dans le cadre du financement de la campagne agricole 2007/2008. En effet, durant le trimestre, les crédits de campagne ont progressé de 51,2 milliards, en liaison avec la commercialisation du café et du cacao en Côte d'Ivoire où ces concours ont augmenté de 63,8 milliards.

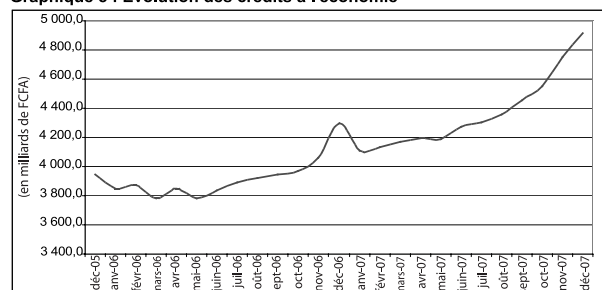
Les crédits ordinaires se sont, pour leur part, inscrits en hausse de 401,1 milliards sur le trimestre, du fait de nouveaux concours accordés

notamment aux entreprises des secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie. Les évolutions les plus importantes ont concerné la Côte d'Ivoire (160,5 milliards), le Sénégal (72,8 milliards) et le Mali (72,0 milliards).

Sur un an, les crédits à l'économie enregistrent une hausse de 14,1% à fin décembre 2007 après 9,0% à fin décembre 2006. Cette forte progression découle d'une accélération des mises en place de crédits en Côte d'Ivoire, consécutive à la reprise progressive de l'activité économique, dans le sillage de la normalisation de la situation socio-politique à la suite de l'accord de Ouagadougou de mars 2007.

Les évolutions les plus significatives ont concerné le Togo (29,9%), le Bénin (25,1%), le Niger (20,2%) et la Côte d'Ivoire (18,7%).

Graphique 5 : Evolution des crédits à l'économie



Source : BCEAO.

#### 2.2.1.2 La position nette des Gouvernements (PNG)

Au cours du quatrième trimestre 2007, la position nette des Gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires s'est dégradée de 82,9 milliards. L'évolution ainsi observée résulte notamment de la baisse de 126,5 milliards des dépôts publics dans les livres de la Banque Centrale et de la hausse de 31,3 milliards des concours des banques, en liaison avec les souscriptions des établissements de crédit aux émissions de titres publics. Les dégradations les plus marquées ont concerné la Côte d'Ivoire (63,0 milliards), le Burkina (47,8 milliards) et le Sénégal (45,3 milliards).

D'une année à l'autre, une hausse de la position nette des Gouvernements a été observée en Côte d'Ivoire (85,4 milliards) et au Sénégal (82,1 milliards), en liaison avec un recours accru aux émissions sur le marché financier régional, souscrites principalement par les banques et dont les ressources étaient destinées respectivement à l'apurement d'arriérés de

paiement et au financement d'infrastructures socio-économiques.

### 2.2.2 Les avoirs extérieurs nets

Durant le quatrième trimestre 2007, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 373,6 milliards pour se situer à 4.676,2 milliards à fin décembre 2007. A la même période de l'année 2006, la position extérieure nette des institutions monétaires s'était renforcée de 195,9 milliards. L'évolution observée durant le trimestre sous revue s'explique, pour une large part, par l'amélioration saisonnière de la position extérieure nette des banques de 225,2 milliards.

L'augmentation des avoirs extérieurs nets des banques résulte de l'accroissement des avoirs en « compte de correspondant étranger » des banques installées au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina. En Côte d'Ivoire, cette évolution est liée, d'une part, à l'encaissement des recettes d'exportation du cacao, du gaz et du pétrole et, d'autre part, à des transferts reçus pour le compte de la clientèle.

La progression des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'Emission s'est traduite par une augmentation de 105,4 milliards des réserves officielles de change, accentuée par le repli de 43,0 milliards des engagements extérieurs de la BCEAO.

Pour l'ensemble de l'année 2007, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires de l'Union se sont accrus de 776,7 milliards. Outre l'accroissement des recettes d'exportations du fait de l'effet-prix, ce renforcement de la position extérieure nette des institutions monétaires traduit l'impact de la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'opérateur public de télécommunications à un partenaire stratégique, des entrées exceptionnelles de ressources au titre du dédommagement de l'Etat ivoirien par la société responsable du traitement des déchets toxiques, du paiement par des investisseurs étrangers de redevances au titre des licences de téléphonie mobile au Bénin, au Sénégal et au Niger, ainsi que de la réception par ce dernier Etat du paiement de redevances minières.

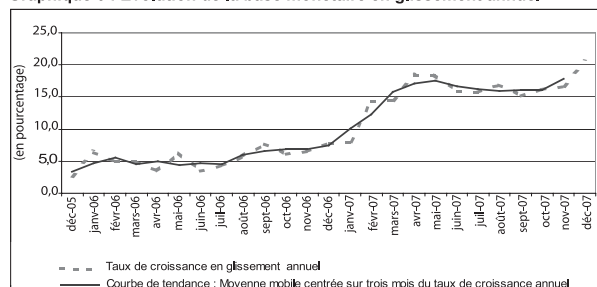
La hausse des avoirs extérieurs nets sur l'année se répartit à hauteur de 98,7% à la Banque Centrale et de 1,3% aux banques.

## 2.3 La base monétaire

Comparativement à son niveau à fin septembre 2007, la base monétaire s'est élargie de 8,0% pour ressortir à 3.641,5 milliards à fin décembre, après une contraction de 1,3% le trimestre précédent. Cette évolution s'explique par l'accroissement de 148,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, une dégradation de 107,4 milliards de la position nette des Gouvernements vis-à-vis de l'Institut d'Emission, du fait notamment de la baisse des dépôts à la BCEAO, ainsi qu'une progression de 90,3 milliards du recours des établissements de crédit aux refinancements de la Banque Centrale, soit par voie d'adjudication, soit sur le guichet de la pension, en liaison avec les tensions saisonnières sur la liquidité des banques.

En glissement annuel, la croissance de la base monétaire s'est accélérée, se situant à 20,4% à fin décembre 2007 contre 15,3% un trimestre plus tôt. La hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale demeure la principale source de l'accroissement de la base monétaire.

Graphique 6 : Evolution de la base monétaire en glissement annuel



Source : BCEAO.

## III – FONCTIONNEMENT DES MARCHES FINANCIER ET MONETAIRE

L'activité sur le marché des titres publics a été moins soutenue durant le quatrième trimestre 2007 comparativement au trimestre précédent. Trois émissions, d'un montant total de 92,5 milliards, ont été effectuées contre six au cours du troisième trimestre 2007 pour un montant de 328,9 milliards. Il s'agit de deux émissions de bons du Trésor réalisées par le Burkina et le Niger, pour un montant cumulé de 35,3 milliards, et d'une émission d'obligations par le Trésor du Sénégal qui a levé 57,2 milliards par appel public à l'épargne. Ces opérations ont porté l'encours des bons et obligations émis par les Etats respectivement à 242,7 milliards et 522,4 milliards à fin décembre 2007.



Les taux d'intérêt issus des émissions de titres publics au quatrième trimestre 2007 sont demeurés élevés, à l'instar du trimestre précédent, dans un contexte marqué notamment par une tendance baissière de la liquidité bancaire. Les taux de rendement des bons du Trésor ont évolué dans une fourchette de 5,27% à 5,72% durant le dernier trimestre de l'année après une fourchette de 4,91% à 7,46% au troisième trimestre.

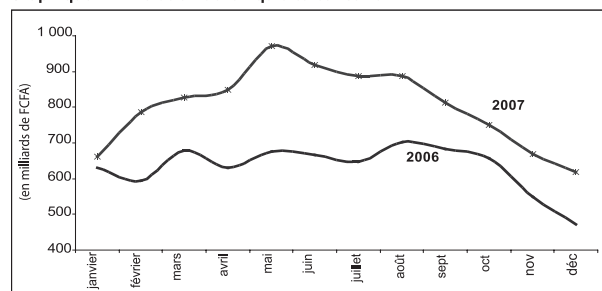
L'activité sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est demeurée bien orientée durant le quatrième trimestre, après un troisième trimestre exceptionnellement dynamique. Les indices BRVM<sub>10</sub> et BRVM composite ont enregistré des hausses trimestrielles de 5,8% et 4,7% respectivement, après des taux de progression de 11,9% et 14,5% le trimestre précédent. Sur le marché des actions, le volume des transactions s'est replié de 23,4%, tandis que la capitalisation progressait de 6,6%, traduisant la hausse de la majeure partie des cours des titres cotés sur ce compartiment. Le volume des échanges sur le compartiment obligataire s'est inscrit en baisse de 61,2% d'un trimestre à l'autre, après le volume relativement important de titres échangés au cours du troisième trimestre 2007, imputable aux transactions exceptionnelles enregistrées en août 2007 sur la ligne obligataire TPCI 6,5% 2006-2009, pour un volume de 354.143 titres. La capitalisation du marché obligataire s'est accrue de 4,3%, ressortant à 578,0 milliards, en liaison avec l'introduction à la cote de quatre nouvelles lignes obligataires, à savoir les emprunts obligataires BOA-Burkina 5,90% 2006-2011, BOA-Mali 5,75% 2006-2011, CELTEL Burkina 6,35% 2007-2013 et SOTRA 6,80% 2007-2012.

Sur le marché interbancaire, le volume moyen hebdomadaire des opérations a progressé, en s'établissant à 38,1 milliards durant le trimestre sous revue contre 35,1 milliards un trimestre plus tôt. A la période correspondante de l'année précédente, le volume moyen hebdomadaire des opérations sur le marché interbancaire s'établissait à 24,5 milliards.

Les taux moyens sur le compartiment à une semaine, le plus actif du marché interbancaire, se sont tendus durant le trimestre sous revue, en ressortant à 4,76% en décembre 2007 contre 4,17% en septembre 2007. Cette situation découle du resserrement de la liquidité bancaire observé en fin d'année. En effet, les avoirs des banques en compte courant et

compte de règlement dans les livres de la Banque Centrale sont passés de 812,3 milliards en octobre à 619,4 milliards en décembre 2007.

Graphique 7 : Evolution de la liquidité bancaire



Source : BCEAO.

## IV – MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Le dispositif de gestion de la monnaie et du crédit de l'Union s'appuie, d'une part, sur la politique des taux d'intérêt et, d'autre part, sur le système des réserves obligatoires.

### 4.1 – Politique de taux d'intérêt

#### 4.1.1 – Taux directeurs de la BCEAO

Au cours du quatrième trimestre, la BCEAO, tout comme les trimestres précédents, a maintenu inchangés ses taux directeurs. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 24 août 2006, soit respectivement 4,25% et 4,75%.

#### 4.1.2 – Politique d'open-market

Durant le quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six (46) le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007.

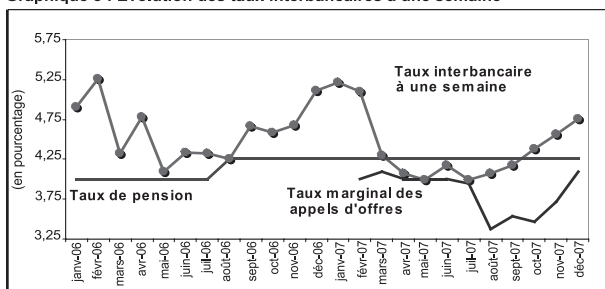
La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a permis, à la fois, d'atténuer les fortes tensions sur les taux interbancaires observées traditionnellement à cette période de l'année, marquée par un net repli de la liquidité bancaire, et de réduire la volatilité des taux sur ce marché. En effet, le taux d'intérêt moyen hebdomadaire sur le compartiment le plus animé de l'interbancaire, à savoir celui à une semaine, a évolué dans une plage de 4,28% à 4,80% durant le quatrième trimestre 2007 avec un écart-type



de 0,18%, contre un intervalle plus large de 4,26% à 5,63% avec un écart-type de 0,40% à la même période de l'année précédente.

L'analyse sur l'ensemble de l'année 2007 montre que la reprise des opérations d'adjudication par la BCEAO a permis un lissage des taux d'intérêt sur le marché interbancaire. L'écart-type du taux d'intérêt hebdomadaire moyen sur le compartiment à une semaine a baissé d'une année à l'autre, en passant de 0,71% en 2006 à 0,42% en 2007.

Graphique 8 : Evolution des taux interbancaires à une semaine



Source : BCEAO.

#### 4.2 – Réserves obligatoires

Il est apparu, sur l'ensemble de la période, une capacité suffisante des banques à constituer les réserves requises. Les réserves constituées dans l'Union sont restées supérieures aux réserves requises, à la faveur notamment des sollicitations du guichet de la pension et des interventions de la BCEAO sur l'open market, favorisées par l'admissibilité au refinancement d'un gisement plus important de titres, en liaison avec les émissions d'obligations publiques par voie d'adjudication effectuées par quatre Etats,

en juin et juillet 2007. Pour un niveau de réserves exigées de 515,1 milliards pour la période prenant fin le 15 décembre 2007, les réserves effectivement constituées ont atteint 671,7 milliards.

Au total, l'Institut d'Emission n'a pas jugé opportun de modifier les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union.

### CONCLUSION

L'analyse de la situation économique au quatrième trimestre 2007 confirme que la croissance économique de l'Union est demeurée faible en 2007, en liaison avec le repli de la production agricole et les faibles performances dans le secteur secondaire que n'a pu compenser la relative bonne tenue de l'activité dans le secteur tertiaire.

De fortes tensions à court terme sur l'inflation sont apparues, reflétant l'impact sur les prix internes du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires importés, ainsi que la hausse des prix des céréales locales, singulièrement dans les pays du Sahel.

Sur le plan monétaire, les évolutions relevées indiquent une poursuite de l'accélération de la croissance de la masse monétaire observée les trimestres précédents. Le rythme relativement soutenu de progression de la liquidité globale requiert une attention particulière dans le contexte actuel marqué par des tensions sur les prix et des contraintes d'offre.

## U.M.O.A. : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005						2006						2007											
	Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.		Déc. (*)	
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>3 272,4</b>	<b>3 274,9</b>	<b>3 225,7</b>	<b>3 295,7</b>	<b>3 694,5</b>	<b>3 680,0</b>	<b>3 703,6</b>	<b>3 899,5</b>	<b>4 365,1</b>	<b>4 346,5</b>	<b>4 302,6</b>	<b>4 676,2</b>	<b>3 078,3</b>	<b>3 163,5</b>	<b>3 133,1</b>	<b>3 166,5</b>	<b>3 542,0</b>	<b>3 634,4</b>	<b>3 667,6</b>	<b>3 725,6</b>	<b>4 210,4</b>	<b>4 313,9</b>	<b>4 344,1</b>	<b>4 492,5</b>
Banque centrale																								
Banques	194,1	111,4	92,6	129,2	152,5	45,6	36,0	173,9	154,7	32,6	(41,5)	183,7												
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>4 230,2</b>	<b>4 269,1</b>	<b>4 294,6</b>	<b>4 625,1</b>	<b>4 300,5</b>	<b>4 326,0</b>	<b>4 409,1</b>	<b>4 783,8</b>	<b>4 492,0</b>	<b>4 568,0</b>	<b>4 850,9</b>	<b>5 386,1</b>	<b>759,7</b>	<b>711,2</b>	<b>605,8</b>	<b>716,3</b>	<b>521,6</b>	<b>491,7</b>	<b>464,2</b>	<b>485,7</b>	<b>321,4</b>	<b>297,5</b>	<b>398,0</b>	<b>480,9</b>
Position nette des Gouvernements																								
Crédits à l'économie	3 470,5	3 557,9	3 688,8	3 908,8	3 778,9	3 834,3	3 944,9	4 298,1	4 170,6	4 270,5	4 452,9	4 905,2	176,6	192,2	134,7	159,2	201,3	204,3	155,6	159,9	183,6	158,5	99,7	150,9
Crédits de campagne																								
Crédits ordinaires	3 293,9	3 365,7	3 554,1	3 749,6	3 577,6	3 630,0	3 789,3	4 138,2	3 987,0	4 112,0	4 353,2	4 754,3												
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>7 502,6</b>	<b>7 544,0</b>	<b>7 520,3</b>	<b>7 920,8</b>	<b>7 995,0</b>	<b>8 006,0</b>	<b>8 112,7</b>	<b>8 683,3</b>	<b>8 857,1</b>	<b>8 914,5</b>	<b>9 153,5</b>	<b>10 062,3</b>												
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>6 014,9</b>	<b>6 035,4</b>	<b>6 053,1</b>	<b>6 434,5</b>	<b>6 502,7</b>	<b>6 520,7</b>	<b>6 574,6</b>	<b>7 170,8</b>	<b>7 361,6</b>	<b>7 490,1</b>	<b>7 718,2</b>	<b>8 535,2</b>	<b>1 808,4</b>	<b>1 814,2</b>	<b>1 779,5</b>	<b>2 049,3</b>	<b>1 993,8</b>	<b>1 983,5</b>	<b>1 929,0</b>	<b>2 229,9</b>	<b>2 164,2</b>	<b>2 140,0</b>	<b>2 157,0</b>	<b>2 544,5</b>
Circulation fiduciaire																								
Dépôts en CCP	37,2	34,9	29,2	29,0	35,3	37,3	39,8	45,8	44,5	53,3	60,4	60,9	42,1	43,6	43,1	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5
Dépôts en CNE																								
Dépôts en Banque	4 127,2	4 142,7	4 201,3	4 313,9	4 429,9	4 454,5	4 560,7	4 849,9	5 105,2	5 246,8	5 450,4	5 880,3	377,1	346,8	381,2	388,8	391,3	399,5	429,8	497,7	564,4	611,9	607,8	
Sociétés d'Etat et EPIC																								
A vue	212,7	196,4	238,5	247,8	238,7	253,8	261,7	335,9	382,1	353,4	388,2	414,4	164,4	150,4	142,7	141,0	152,6	145,7	168,1	161,8	182,3	216,2	223,7	193,4
A terme																								
Part. & Ent. privées	3 750,1	3 795,9	3 820,1	3 925,1	4 038,6	4 055,0	4 130,9	4 352,2	4 540,8	4 677,2	4 838,5	5 272,5	1 950,1	1 943,5	1 944,8	2 010,9	2 077,5	2 045,7	2 070,3	2 224,6	2 341,1	2 458,0	2 525,9	2 738,8
A vue																								
A terme	1 800,0	1 852,4	1 875,3	1 914,2	1 961,1	2 009,3	2 060,6	2 127,6	2 199,7	2 219,2	2 312,6	2 533,7	1 487,7	1 508,6	1 467,2	1 486,3	1 492,3	1 485,3	1 538,1	1 512,5	1 495,5	1 424,4	1 435,3	1 527,1
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>1 487,7</b>	<b>1 508,6</b>	<b>1 467,2</b>	<b>1 486,3</b>	<b>1 492,3</b>	<b>1 485,3</b>	<b>1 538,1</b>	<b>1 512,5</b>	<b>1 495,5</b>	<b>1 424,4</b>	<b>1 435,3</b>	<b>1 527,1</b>												

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE II

## U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DES BANQUES

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>												
Avoirs extérieurs bruts	194,1	111,4	92,6	129,2	152,5	45,6	36,0	173,9	154,7	32,6	(41,5)	183,7
Engagements extérieurs	520,0	475,6	504,6	495,8	521,7	467,5	472,9	600,0	606,2	567,6	557,5	616,8
<b>RESERVES</b>	325,9	364,2	412,0	366,6	369,2	421,9	436,9	426,1	451,5	535,0	599,0	433,1
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	870,1	889,3	812,7	633,2	832,0	833,3	812,9	648,2	964,3	1 084,7	994,7	877,8
<b>CREDITS A ECONOMIE</b>	827,8	822,9	847,2	882,6	883,3	924,7	980,9	1 056,4	992,4	1 128,6	1 381,3	1 412,6
Crédits à court terme	3 454,3	3 540,6	3 670,2	3 889,8	3 759,0	3 817,2	3 929,0	4 276,7	4 154,0	4 252,6	4 436,7	4 887,7
Crédits de campagne	2 345,6	2 384,3	2 476,2	2 665,4	2 494,3	2 499,9	2 538,9	2 793,3	2 661,2	2 691,2	2 728,5	3 098,3
Crédits ordinaires	176,6	192,2	134,7	159,2	201,3	204,3	155,6	159,9	183,6	158,5	99,7	150,9
Crédits à moyen terme	2 169,0	2 192,1	2 341,5	2 506,2	2 293,0	2 295,6	2 383,3	2 633,4	2 477,6	2 532,7	2 628,8	2 947,4
Crédits à long terme	977,8	1 036,3	1 068,2	1 093,2	1 132,4	1 180,9	1 253,2	1 340,1	1 348,2	1 406,2	1 555,3	1 631,3
	130,9	120,0	125,8	131,2	132,3	136,4	136,9	143,3	144,6	155,2	152,9	158,1
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>5 346,3</b>	<b>5 364,2</b>	<b>5 422,7</b>	<b>5 534,8</b>	<b>5 626,8</b>	<b>5 620,8</b>	<b>5 758,8</b>	<b>6 155,2</b>	<b>6 265,4</b>	<b>6 498,5</b>	<b>6 771,2</b>	<b>7 361,8</b>
<b>DEPOTS PART. &amp; ENTREPRISES</b>	<b>4 033,3</b>	<b>4 064,7</b>	<b>4 098,4</b>	<b>4 229,3</b>	<b>4 321,7</b>	<b>4 348,4</b>	<b>4 435,4</b>	<b>4 730,9</b>	<b>4 900,7</b>	<b>5 090,6</b>	<b>5 270,7</b>	<b>5 693,0</b>
Organismes publics	287,6	272,4	282,6	309,7	289,0	299,0	310,1	385,7	366,0	420,0	437,0	426,6
Particuliers & entreprises privées	3 745,7	3 792,3	3 815,8	3 919,6	4 032,7	4 049,4	4 125,3	4 345,2	4 534,7	4 670,6	4 833,7	5 266,4
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	<b>771,2</b>	<b>746,2</b>	<b>759,6</b>	<b>759,6</b>	<b>726,4</b>	<b>718,2</b>	<b>721,7</b>	<b>789,9</b>	<b>782,1</b>	<b>882,5</b>	<b>941,3</b>	<b>995,5</b>
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	<b>2,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>10,2</b>	<b>2,9</b>	<b>3,8</b>	<b>1,1</b>	<b>23,1</b>	<b>34,2</b>	<b>31,9</b>	<b>35,6</b>	<b>127,7</b>
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>539,6</b>	<b>552,1</b>	<b>563,5</b>	<b>535,7</b>	<b>575,8</b>	<b>550,4</b>	<b>600,6</b>	<b>611,3</b>	<b>548,4</b>	<b>493,5</b>	<b>523,6</b>	<b>545,6</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE III

## U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DE LA BCEAO

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>3 078,3</b>	<b>3 163,5</b>	<b>3 133,1</b>	<b>3 166,5</b>	<b>3 542,0</b>	<b>3 634,4</b>	<b>3 667,6</b>	<b>3 725,6</b>	<b>4 210,4</b>	<b>4 313,9</b>	<b>4 344,1</b>	<b>4 492,5</b>
Avoirs extérieurs bruts	3 764,0	3 787,8	3 730,5	3 769,7	3 875,4	3 935,1	3 966,5	4 028,2	4 526,8	4 646,3	4 690,2	4 795,6
Engagements extérieurs	685,7	624,3	597,4	603,2	333,4	300,7	298,9	302,6	316,4	332,4	346,1	303,1
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	<b>952,5</b>	<b>916,8</b>	<b>884,7</b>	<b>869,1</b>	<b>568,4</b>	<b>551,5</b>	<b>537,8</b>	<b>516,6</b>	<b>504,5</b>	<b>498,4</b>	<b>514,4</b>	<b>495,8</b>
CREANCES SUR LES BANQUES	2,2	1,2	1,8	10,5	2,9	2,4	1,4	23,1	35,8	31,9	37,3	127,6
CREANCES SUR LES ETABL. FIN.	1,2	1,1	1,1	1,1	1,7	1,1	1,1	1,9	1,0	1,8	1,0	1,0
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>4 034,2</b>	<b>4 082,6</b>	<b>4 020,7</b>	<b>4 047,2</b>	<b>4 115,0</b>	<b>4 189,4</b>	<b>4 207,9</b>	<b>4 267,2</b>	<b>4 751,7</b>	<b>4 846,0</b>	<b>4 896,8</b>	<b>5 116,9</b>
<b>CIRCULATION FIDUCIAIRE</b>	<b>1 808,4</b>	<b>1 814,2</b>	<b>1 779,5</b>	<b>2 049,3</b>	<b>1 993,8</b>	<b>1 983,5</b>	<b>1 929,0</b>	<b>2 229,9</b>	<b>2 164,2</b>	<b>2 140,0</b>	<b>2 157,0</b>	<b>2 544,5</b>
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	313,7	344,6	421,3	329,2	264,5	333,0	403,0	366,9	470,0	534,2	651,9	525,9
DEPOTS DES BANQUES (y c. encais.)	919,3	955,0	831,7	670,4	861,1	859,8	869,7	674,5	1 023,8	1 120,3	1 034,1	909,7
AUTRES DEPOTS	93,9	78,0	102,9	84,6	108,2	106,1	125,3	119,0	204,5	156,2	179,7	187,3
AUTRES POSTES NETS	898,9	890,8	885,3	913,7	887,4	907,0	880,9	874,9	889,2	895,3	874,1	949,5

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE IV

## U.M.O.A. : BASE MONETAIRE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>BASE MONETAIRE</b>	<b>2 821,6</b>	<b>2 847,2</b>	<b>2 714,1</b>	<b>2 804,3</b>	<b>2 963,1</b>	<b>2 949,4</b>	<b>2 924,0</b>	<b>3 023,4</b>	<b>3 392,5</b>	<b>3 416,5</b>	<b>3 370,8</b>	<b>3 641,5</b>
Circulation Fiduciaire	1 808,4	1 814,2	1 779,5	2 049,3	1 993,8	1 983,5	1 929,0	2 229,9	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 544,5
Réserves des banques	919,3	955,0	831,7	670,4	861,1	859,8	869,7	674,5	1 023,8	1 120,3	1 034,1	909,7
Autres Dépôts	93,9	78,0	102,9	84,6	108,2	106,1	125,3	119,0	204,5	156,2	179,7	187,3
<b>CONTREPARTIES DE LA BASE MONETAIRE</b>	<b>2 821,6</b>	<b>2 847,2</b>	<b>2 714,1</b>	<b>2 804,3</b>	<b>2 963,1</b>	<b>2 949,4</b>	<b>2 924,0</b>	<b>3 023,4</b>	<b>3 392,5</b>	<b>3 416,5</b>	<b>3 370,8</b>	<b>3 641,5</b>
Avoirs Extérieurs Nets	3 078,3	3 163,5	3 133,1	3 166,5	3 542,0	3 634,4	3 667,6	3 725,6	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5
Position Nette du Gouvernement	638,8	572,2	463,4	539,9	303,8	218,5	134,8	147,7	34,5	(35,8)	(137,5)	(30,1)
Concours aux Banques et Etablissements Financiers	3,5	2,3	2,9	11,6	4,6	3,5	2,5	25,0	36,9	33,7	38,3	128,6
Autres Postes Nets	(899,0)	(890,8)	(885,3)	(913,7)	(887,3)	(907)	(880,9)	(874,9)	(889,3)	(895,3)	(874,1)	(949,5)
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>6 014,9</b>	<b>6 035,4</b>	<b>6 053,1</b>	<b>6 434,5</b>	<b>6 502,7</b>	<b>6 520,7</b>	<b>6 574,6</b>	<b>7 170,8</b>	<b>7 361,6</b>	<b>7 490,1</b>	<b>7 718,2</b>	<b>8 535,2</b>
Multiplificateur	2,1	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2	2,4	2,2	2,2	2,3	2,3

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE V

## U.M.O.A. : POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
BILLETS ET MONNAIES	18,0	19,8	17,9	16,4	19,6	20,1	19,9	18,4	20,3	20,4	17,5	18,0
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	295,8	324,8	403,4	312,8	244,9	312,9	383,0	350,5	449,7	513,8	634,4	507,9
DEPOTS DANS LES BANQUES	771,1	746,2	759,6	759,6	726,4	718,2	721,7	789,9	782,1	882,5	941,3	995,5
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	15,0	16,2	17,5	17,9	18,2	16,0	14,8	19,5	15,6	16,1	15,2	16,5
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 099,9</b>	<b>1 107,0</b>	<b>1 198,4</b>	<b>1 106,7</b>	<b>1 009,1</b>	<b>1 067,2</b>	<b>1 139,4</b>	<b>1 178,3</b>	<b>1 267,7</b>	<b>1 432,8</b>	<b>1 608,4</b>	<b>1 537,9</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	366,8	367,2	359,6	354,8	347,2	339,2	326,4	316,9	308,5	304,5	299,2	291,0
Escompte OC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	352,5	349,0	345,4	340,7	337,2	329,3	320,6	311,3	303,1	299,2	293,9	285,8
C.C.P.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT ET CONSOLIDATIONS	14,3	18,2	14,2	14,1	10,0	9,9	5,8	5,6	5,4	5,3	5,3	5,2
CONCOURS DES BANQUES	827,8	822,9	847,2	882,6	883,3	924,7	980,9	1 056,4	992,4	1 128,6	1 381,3	1 412,6
DEPOTS EN CCP DES PART. ET ENTR.	37,2	34,9	29,2	29,0	35,3	37,3	39,8	45,8	44,5	53,3	60,4	60,9
DEPOTS EN CNE	42,1	43,6	43,1	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5
CONCOURS DU FMI	536,6	500,5	476,0	457,4	164,3	155,4	154,5	148,0	144,3	142,2	163,4	155,2
AUTRES CONCOURS	49,1	49,1	49,1	56,9	56,9	56,9	56,9	51,7	51,7	51,7	51,7	49,6
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 859,6</b>	<b>1 818,2</b>	<b>1 804,2</b>	<b>1 823,0</b>	<b>1 530,7</b>	<b>1 558,9</b>	<b>1 603,6</b>	<b>1 664,0</b>	<b>1 589,1</b>	<b>1 730,3</b>	<b>2 006,4</b>	<b>2 018,8</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>759,7</b>	<b>711,2</b>	<b>605,8</b>	<b>716,3</b>	<b>521,6</b>	<b>491,7</b>	<b>464,2</b>	<b>485,7</b>	<b>321,4</b>	<b>297,5</b>	<b>398,0</b>	<b>480,9</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE VI

## U.M.O.A. : INTERVENTIONS GLOBALES DE LA BCEAO

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc. (*)
<b>CONCOURS AUX BANQUES &amp; ETS FIN.</b>	<b>3,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,9</b>	<b>11,6</b>	<b>4,6</b>	<b>3,5</b>	<b>2,5</b>	<b>25,0</b>	<b>36,9</b>	<b>33,7</b>	<b>38,3</b>	<b>128,6</b>
. MARCHE MONETAIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,4	30,8	35,0	50,0
. PENSION	3,5	2,3	2,9	11,6	4,6	3,5	2,5	25,0	5,5	2,9	3,3	78,6
. AVANCES S/TITRES D'ETAT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. CONSOLIDATION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>CONCOURS AUX TRESORS</b>	<b>366,8</b>	<b>367,2</b>	<b>359,6</b>	<b>354,8</b>	<b>347,2</b>	<b>339,2</b>	<b>326,4</b>	<b>316,9</b>	<b>308,5</b>	<b>304,4</b>	<b>299,2</b>	<b>291,0</b>
. ESCOMPTÉ OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. DECOUVERT EN COMPTE COURANT	352,5	349,0	345,4	340,7	337,2	329,3	320,6	311,3	303,1	299,1	293,9	285,8
. ESCOMPTÉ D'EFFETS PUBLICS (ART.13)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. ESCOMPTÉ D'EFFETS PUBLICS (ART.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. TITRES D'ETAT ET CONSOLIDATIONS	14,3	18,2	14,2	14,1	10,0	9,9	5,8	5,6	5,4	5,3	5,3	5,2
. CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>INTERVENTIONS TOTALES</b>	<b>370,3</b>	<b>369,5</b>	<b>362,5</b>	<b>366,4</b>	<b>351,8</b>	<b>342,7</b>	<b>328,9</b>	<b>341,9</b>	<b>345,4</b>	<b>338,1</b>	<b>337,5</b>	<b>419,6</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE VII

## BENIN : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>362,1</b>	<b>368,9</b>	<b>341,6</b>	<b>375,7</b>	<b>434,4</b>	<b>420,9</b>	<b>449,8</b>	<b>520,2</b>	<b>495,7</b>	<b>513,5</b>	<b>594,6</b>	<b>656,8</b>
Banque centrale	319,7	323,2	291,5	320,5	377,4	389,6	396,9	436,7	459,6	458,8	504,3	521,3
Banques	42,4	45,7	50,1	55,2	57,0	31,3	52,9	83,5	36,1	54,7	90,3	135,5
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>220,6</b>	<b>244,6</b>	<b>239,3</b>	<b>279,5</b>	<b>255,5</b>	<b>237,5</b>	<b>244,1</b>	<b>255,0</b>	<b>231,2</b>	<b>234,2</b>	<b>201,3</b>	<b>232,1</b>
Position nette du Gouvernement	(98,3)	(87,3)	(82,4)	(95,6)	(107,8)	(132,2)	(142,3)	(160,8)	(222,1)	(208,2)	(258,7)	(287,9)
Crédits à l'économie	318,9	331,9	321,7	375,1	363,3	369,7	386,4	415,8	453,3	442,4	460,0	520,0
Crédits de campagne	20,0	27,4	11,4	15,4	19,6	14,0	13,1	8,9	41,1	29,7	12,5	20,6
Crédits ordinaires	298,9	304,5	310,3	359,7	343,7	355,7	373,3	406,9	412,2	412,7	447,5	499,4
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>582,7</b>	<b>613,5</b>	<b>580,9</b>	<b>655,2</b>	<b>689,9</b>	<b>658,4</b>	<b>693,9</b>	<b>775,2</b>	<b>726,9</b>	<b>747,7</b>	<b>795,9</b>	<b>888,9</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>558,8</b>	<b>574,5</b>	<b>547,1</b>	<b>615,5</b>	<b>654,3</b>	<b>638,2</b>	<b>653,2</b>	<b>726,1</b>	<b>691,2</b>	<b>718,2</b>	<b>763,0</b>	<b>869,4</b>
Circulation fiduciaire	181,8	186,4	164,4	195,2	218,0	215,0	211,6	253,0	204,9	206,3	203,5	238,9
Dépôts en CCP	7,5	8,3	8,2	8,2	9,8	9,4	8,6	9,2	9,2	9,5	12,6	12,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	369,5	379,8	374,5	412,1	426,5	413,8	433,0	463,9	477,1	502,4	546,9	617,9
Sociétés d'Etat et EPIC	48,7	48,2	44,2	43,8	43,5	43,2	48,2	50,6	55,7	58,8	68,8	72,6
A vue	18,9	20,9	16,2	17,7	16,7	17,3	17,0	19,2	20,4	22,5	29,3	35,2
A terme	29,8	27,3	28,0	26,1	26,8	25,9	31,2	31,4	35,3	36,3	39,5	37,4
Part. & Ent. privées	320,8	331,6	330,3	368,3	383,0	370,6	384,8	413,3	421,4	443,6	478,1	545,3
A vue	185,0	182,5	173,7	209,1	197,5	193,3	199,9	221,1	224,3	233,6	252,3	303,2
A terme	135,8	149,1	156,6	159,2	185,5	177,3	184,9	192,2	197,1	210,0	225,8	242,1
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>23,9</b>	<b>39,0</b>	<b>33,8</b>	<b>39,7</b>	<b>35,6</b>	<b>20,2</b>	<b>40,7</b>	<b>49,1</b>	<b>35,7</b>	<b>29,5</b>	<b>32,9</b>	<b>19,5</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires



## ANNEXE VIII

## BURKINA : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc. (*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>												
Banque centrale	229,2	218,4	173,1	170,2	227,9	227,2	226,5	221,0	383,9	432,3	458,3	409,3
Banques	194,3	206,5	168,2	164,4	227,0	227,7	226,4	202,9	350,3	392,1	431,9	355,0
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	34,9	11,9	4,9	5,8	0,9	-0,5	0,1	18,1	33,6	40,2	26,4	54,3
Position nette du Gouvernement	483,3	459,6	452,5	484,3	485,7	477,6	474,3	512,2	443,6	388,8	394,6	452,8
Crédits à l'économie	43,0	30,9	6,2	9,0	(20,8)	(27,2)	(56,8)	(30,2)	(107,2)	(133,9)	(141,6)	(93,8)
Crédits de campagne	440,3	428,7	446,3	475,3	506,5	504,8	531,1	542,4	550,8	522,7	536,2	546,6
Crédits ordinaires	67,8	65,0	49,2	62,6	90,0	94,3	90,0	75,5	46,9	53,1	33,2	18,1
	372,5	363,7	397,1	412,7	416,5	410,5	441,1	466,9	503,9	469,6	503,0	528,5
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>712,5</b>	<b>678,0</b>	<b>625,6</b>	<b>654,5</b>	<b>713,6</b>	<b>704,8</b>	<b>700,8</b>	<b>733,2</b>	<b>827,5</b>	<b>821,1</b>	<b>852,9</b>	<b>862,1</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>												
Circulation fiduciaire	662,8	635,3	578,7	601,0	649,0	648,0	628,8	661,6	760,2	783,3	817,9	813,2
Dépôts en CCP	185,6	171,5	132,1	153,8	162,0	145,8	131,8	142,0	189,4	196,5	208,8	202,4
Dépôts en CNE	4,8	4,2	3,3	2,7	3,5	3,8	3,3	3,7	4,0	3,1	3,5	3,5
Dépôts en Banque	42,1	43,6	43,1	42,3	43,7	45,4	45,1	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5
Sociétés d'Etat et EPIC	430,3	416,0	400,2	402,2	439,8	453,0	448,6	470,7	519,1	533,7	555,2	557,8
A vue	73,4	61,7	60,3	61,4	69,5	75,4	74,5	77,2	86,1	84,6	94,6	83,3
A terme	27,5	26,2	27,0	26,0	29,5	32,8	26,3	30,0	45,4	37,6	39,5	31,3
Part. & Ent. privées	45,9	35,5	33,3	35,4	40,0	42,6	48,2	47,2	40,7	47,0	55,1	52,0
A vue	356,9	354,3	339,9	340,8	370,3	377,6	374,1	393,5	433,0	449,1	460,6	474,5
A terme	184,5	172,2	166,1	171,5	188,7	174,1	170,1	192,2	210,2	205,2	209,7	231,1
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	172,4	182,1	173,8	169,3	181,6	203,5	204,0	201,3	222,8	243,9	250,9	243,4
	49,7	42,7	46,9	53,5	64,6	56,8	72,0	71,6	67,3	37,8	35,0	48,9

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE IX

## COTE D'IVOIRE : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			Déc. (*)		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>718,6</b>	<b>645,8</b>	<b>622,0</b>	<b>704,0</b>	<b>830,3</b>	<b>776,8</b>	<b>795,7</b>	<b>821,8</b>	<b>1 062,6</b>	<b>1 000,9</b>	<b>965,2</b>	<b>1 036,6</b>
Banque centrale	616,2	599,3	584,9	617,8	707,5	668,3	727,5	776,0	905,5	946,0	927,4	994,2
Banques	102,4	46,5	37,1	86,2	122,8	108,5	68,2	45,8	157,1	54,9	37,8	42,4
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>1 402,2</b>	<b>1 472,2</b>	<b>1 491,7</b>	<b>1 568,6</b>	<b>1 459,4</b>	<b>1 469,6</b>	<b>1 393,4</b>	<b>1 636,3</b>	<b>1 436,3</b>	<b>1 500,1</b>	<b>1 675,2</b>	<b>1 962,5</b>
Position nette du Gouvernement	356,1	384,9	387,3	379,3	385,4	385,6	321,7	345,3	290,8	305,9	367,7	430,7
Crédits à l'économie	1 046,1	1 087,3	1 104,4	1 189,3	1 074,0	1 084,0	1 071,7	1 291,0	1 145,5	1 194,2	1 307,5	1 531,8
Crédits de campagne	36,6	35,8	27,6	69,8	43,9	54,2	26,0	65,7	53,9	37,7	32,8	96,6
Crédits ordinaires	1 009,5	1 051,5	1 076,8	1 119,5	1 030,1	1 029,8	1 045,7	1 225,3	1 091,6	1 156,5	1 274,7	1 435,2
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>2 120,8</b>	<b>2 118,0</b>	<b>2 113,7</b>	<b>2 272,6</b>	<b>2 289,7</b>	<b>2 246,4</b>	<b>2 189,1</b>	<b>2 458,1</b>	<b>2 498,9</b>	<b>2 501,0</b>	<b>2 640,4</b>	<b>2 999,1</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>1 876,9</b>	<b>1 893,4</b>	<b>1 907,5</b>	<b>2 080,9</b>	<b>2 073,8</b>	<b>2 047,5</b>	<b>2 010,3</b>	<b>2 294,8</b>	<b>2 351,4</b>	<b>2 347,4</b>	<b>2 463,3</b>	<b>2 836,5</b>
Circulation fiduciaire	615,2	623,6	621,3	754,1	703,1	685,6	640,6	815,2	757,6	758,4	770,4	1 043,4
Dépôts en CCP	8,2	9,8	7,8	8,2	9,6	9,1	8,9	12,8	9,2	7,9	15,5	16,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 253,5	1 260,0	1 278,4	1 318,6	1 361,1	1 352,8	1 360,8	1 466,8	1 584,6	1 581,1	1 677,4	1 776,2
Sociétés d'Etat et EPIC	37,6	36,9	42,0	39,4	60,9	66,0	63,6	78,2	130,2	126,9	121,4	104,2
A vue	17,6	16,1	20,6	19,0	29,7	35,7	32,6	43,7	91,6	50,8	50,6	57,6
A terme	20,0	20,8	21,4	20,4	31,2	30,3	31,0	34,5	38,6	76,1	70,8	46,6
Part. & Ent. privées	1 215,9	1 223,1	1 236,4	1 279,2	1 300,2	1 286,8	1 297,2	1 388,6	1 454,4	1 454,2	1 556,0	1 672,0
A vue	569,2	571,0	602,1	615,8	627,9	624,0	619,0	679,4	707,5	718,0	798,4	865,3
A terme	646,7	652,1	634,3	663,4	672,3	662,8	678,2	709,2	746,9	736,2	757,6	806,7
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>243,9</b>	<b>224,6</b>	<b>206,2</b>	<b>191,7</b>	<b>215,9</b>	<b>198,9</b>	<b>178,8</b>	<b>163,3</b>	<b>147,5</b>	<b>153,6</b>	<b>177,1</b>	<b>162,6</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE X

## GUINEE-BISSAU : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>29,9</b>	<b>49,0</b>	<b>37,9</b>	<b>36,7</b>	<b>38,7</b>	<b>41,7</b>	<b>43,4</b>	<b>43,2</b>	<b>44,5</b>	<b>43,5</b>	<b>50,2</b>	<b>51,5</b>
Banque centrale	23,2	45,7	38,3	36,9	34,0	34,2	38,0	33,9	38,2	37,3	43,6	44,4
Banques	6,7	3,3	(0,4)	(0,2)	4,7	7,5	5,4	9,3	6,3	6,2	6,6	7,1
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>13,9</b>	<b>16,4</b>	<b>14,6</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>16,4</b>	<b>15,5</b>	<b>16,7</b>	<b>18,7</b>	<b>23,4</b>	<b>22,4</b>	<b>20,7</b>
Position nette du Gouvernement	11,6	10,1	10,9	12,5	11,8	10,0	9,1	10,4	10,3	10,9	12,2	10,2
Crédits à l'économie	2,3	6,3	3,7	3,4	3,9	6,4	6,4	6,3	8,4	12,5	10,2	10,5
Crédits de campagne	0,0	4,1	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0
Crédits ordinaires	2,3	2,2	3,7	3,4	3,9	5,4	6,4	5,8	8,3	12,4	10,2	10,5
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>43,8</b>	<b>65,4</b>	<b>52,5</b>	<b>52,6</b>	<b>54,4</b>	<b>58,1</b>	<b>58,9</b>	<b>59,9</b>	<b>63,2</b>	<b>66,9</b>	<b>72,6</b>	<b>72,2</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>41,4</b>	<b>58,6</b>	<b>50,1</b>	<b>52,3</b>	<b>52,5</b>	<b>54,9</b>	<b>55,6</b>	<b>55,2</b>	<b>59,1</b>	<b>62,2</b>	<b>70,7</b>	<b>69,0</b>
Circulation fiduciaire	29,0	46,8	38,4	40,5	38,9	40,4	39,6	39,7	34,6	38,7	41,2	43,5
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	12,4	11,8	11,7	11,8	13,6	14,5	16,0	15,5	24,5	23,5	29,5	25,5
Sociétés d'Etat et EPIC	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,6	0,5	0,2	0,3
A vue	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,6	0,5	0,2	0,3
A terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Part. & Ent. privées	12,3	11,7	11,6	11,7	13,5	14,4	15,9	15,2	23,9	23,0	29,3	25,2
A vue	11,7	11,2	10,9	10,2	11,7	12,6	14,3	13,3	21,7	19,8	25,5	19,8
A terme	0,6	0,5	0,7	1,5	1,8	1,8	1,6	1,9	2,2	3,2	3,8	5,4
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>2,4</b>	<b>6,8</b>	<b>2,4</b>	<b>0,3</b>	<b>1,9</b>	<b>3,2</b>	<b>3,3</b>	<b>4,7</b>	<b>4,1</b>	<b>4,7</b>	<b>1,9</b>	<b>3,2</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE XI

## MALI : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005			2006			2007			Déc. (*)		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>384,0</b>	<b>382,4</b>	<b>398,1</b>	<b>425,9</b>	<b>466,5</b>	<b>490,8</b>	<b>440,4</b>	<b>524,0</b>	<b>530,5</b>	<b>483,0</b>	<b>475,5</b>	<b>544,7</b>
Banque centrale	350,5	373,2	376,1	399,8	419,4	458,6	407,3	460,0	489,0	491,2	467,2	460,5
Banques	33,5	9,2	22,0	26,1	47,1	32,2	33,1	64,0	41,5	-8,2	8,3	84,2
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>499,4</b>	<b>458,9</b>	<b>462,7</b>	<b>453,8</b>	<b>422,9</b>	<b>379,5</b>	<b>445,3</b>	<b>447,0</b>	<b>421,8</b>	<b>393,4</b>	<b>441,0</b>	<b>489,9</b>
Position nette du Gouvernement	(45,5)	(31,0)	(33,1)	(28,4)	(67,5)	(91,1)	(79,4)	(128,2)	(115,6)	(141,4)	(110,0)	(129,2)
Crédits à l'économie	544,9	489,9	495,8	482,2	490,4	470,6	524,7	575,2	537,4	534,8	551,0	619,1
Crédits de campagne	27,2	28,9	16,4	0,1	28,3	29,2	17,2	0,0	15,8	16,3	8,0	4,1
Crédits ordinaires	517,7	461,0	479,4	482,1	462,1	441,4	507,5	575,2	521,6	518,5	543,0	615,0
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>883,4</b>	<b>841,3</b>	<b>860,8</b>	<b>879,7</b>	<b>889,4</b>	<b>870,3</b>	<b>885,7</b>	<b>971,0</b>	<b>952,3</b>	<b>876,4</b>	<b>916,5</b>	<b>1 034,6</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>805,7</b>	<b>771,0</b>	<b>805,2</b>	<b>856,8</b>	<b>816,2</b>	<b>803,1</b>	<b>816,3</b>	<b>931,9</b>	<b>884,7</b>	<b>878,3</b>	<b>894,1</b>	<b>1 041,9</b>
Circulation fiduciaire	305,7	310,8	327,2	344,9	297,2	304,1	302,4	343,7	322,6	319,9	320,0	327,5
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	500,0	460,2	478,0	511,9	519,0	499,0	513,9	588,2	562,1	558,4	574,1	714,4
Sociétés d'Etat et EPIC	39,9	36,1	36,1	61,0	23,2	33,1	38,4	85,2	59,3	71,6	60,9	73,6
A vue	23,6	22,5	26,3	57,1	21,7	30,5	23,8	80,8	34,4	45,6	40,7	56,9
A terme	16,3	13,6	9,8	3,9	1,5	2,6	14,6	4,4	24,9	26,0	20,2	16,7
Part. & Ent. privées	460,1	424,1	441,9	450,9	495,8	465,9	475,5	503,0	502,8	486,8	513,2	640,8
A vue	283,2	240,4	248,8	240,7	294,8	250,6	255,4	276,2	307,4	297,6	302,3	325,9
A terme	176,9	183,7	193,1	210,2	201,0	215,3	220,1	226,8	195,4	189,2	210,9	314,9
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>77,7</b>	<b>70,3</b>	<b>55,6</b>	<b>22,9</b>	<b>73,2</b>	<b>67,2</b>	<b>69,4</b>	<b>39,1</b>	<b>67,6</b>	<b>(1,9)</b>	<b>22,4</b>	<b>(7,3)</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

## ANNEXE XII

## NIGER : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>34,9</b>	<b>38,7</b>	<b>65,5</b>	<b>71,6</b>	<b>135,6</b>	<b>122,0</b>	<b>128,8</b>	<b>155,5</b>	<b>177,8</b>	<b>155,9</b>	<b>160,5</b>	<b>225,1</b>
Banque centrale	20,3	28,9	60,7	59,7	136,4	133,5	139,9	161,3	196,5	177,6	178,0	234,1
Banques	14,6	9,8	4,8	11,9	(0,8)	(11,5)	(11,1)	(5,8)	(18,7)	(21,7)	(17,5)	(9,0)
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>192,4</b>	<b>198,5</b>	<b>168,1</b>	<b>191,9</b>	<b>137,5</b>	<b>167,6</b>	<b>166,0</b>	<b>151,8</b>	<b>146,8</b>	<b>157,2</b>	<b>177,0</b>	<b>142,1</b>
Position nette du Gouvernement	87,8	87,4	53,9	70,6	6,7	23,3	17,0	(7,9)	(19,9)	(21,2)	(16,0)	(49,8)
Crédits à l'économie	104,6	111,1	114,2	121,3	130,8	144,3	149,0	159,7	166,7	178,4	193,0	191,9
Crédits de campagne	0,9	0,6	0,5	0,9	0,8	0,5	0,2	0,4	0,4	0,3	0,1	0,7
Crédits ordinaires	103,7	110,5	113,7	120,4	130,0	143,8	148,8	159,3	166,3	178,1	192,9	191,2
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>227,3</b>	<b>237,2</b>	<b>233,6</b>	<b>263,5</b>	<b>273,1</b>	<b>289,6</b>	<b>294,8</b>	<b>307,3</b>	<b>324,6</b>	<b>313,1</b>	<b>337,5</b>	<b>367,2</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>217,5</b>	<b>227,6</b>	<b>230,8</b>	<b>248,8</b>	<b>263,5</b>	<b>277,0</b>	<b>273,3</b>	<b>289,1</b>	<b>309,2</b>	<b>299,7</b>	<b>308,3</b>	<b>356,2</b>
Circulation fiduciaire	86,8	89,1	90,6	108,3	121,6	130,5	124,6	132,9	144,8	124,3	129,6	133,3
Dépôts en CCP	2,3	1,9	1,8	2,5	1,5	1,4	1,5	1,8	2,0	1,4	1,4	1,4
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	128,4	136,6	138,4	138,0	140,4	145,1	147,2	154,4	162,4	174,0	177,3	221,5
Sociétés d'Etat et EPIC	4,5	5,5	5,5	6,5	7,6	7,8	7,5	10,0	8,5	10,6	9,8	13,2
A vue	1,7	2,9	2,6	3,1	2,9	3,6	3,2	5,0	3,5	5,3	4,4	8,7
A terme	2,8	2,6	2,9	3,4	4,7	4,2	4,3	5,0	5,0	5,3	5,4	4,5
Part. & Ent. privées	123,9	131,1	132,9	131,5	132,8	137,3	139,7	144,4	153,9	163,4	167,5	208,3
A vue	73,0	77,1	79,4	78,6	76,4	82,1	83,6	89,4	92,2	99,8	98,0	126,5
A terme	50,9	54,0	53,5	52,9	56,4	55,2	56,1	55,0	61,7	63,6	69,5	81,8
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>9,8</b>	<b>9,6</b>	<b>2,8</b>	<b>14,7</b>	<b>9,6</b>	<b>12,6</b>	<b>21,5</b>	<b>18,2</b>	<b>15,4</b>	<b>13,4</b>	<b>29,2</b>	<b>11,0</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

ANNEXE XIII

SENEGAL : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>705,6</b>	<b>738,4</b>	<b>737,3</b>	<b>657,8</b>	<b>731,4</b>	<b>729,0</b>	<b>749,7</b>	<b>779,5</b>	<b>800,1</b>	<b>823,2</b>	<b>771,7</b>	<b>851,2</b>
Banque centrale	489,4	520,8	533,9	484,6	550,6	581,9	590,5	569,3	618,9	656,9	635,3	644,3
Banques	216,2	217,6	203,4	173,2	180,8	147,1	159,2	210,2	181,2	166,3	136,4	206,9
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>872,7</b>	<b>865,4</b>	<b>922,4</b>	<b>1 031,4</b>	<b>955,9</b>	<b>999,6</b>	<b>1 049,5</b>	<b>1 122,4</b>	<b>1 140,7</b>	<b>1 191,0</b>	<b>1 208,1</b>	<b>1 323,5</b>
Position nette du Gouvernement	25,3	(58,3)	(98,7)	(35,6)	(90,2)	(89,1)	(49,9)	11,1	38,0	20,3	47,9	93,2
Crédits à l'économie	847,4	923,7	1 021,1	1 067,0	1 046,1	1 088,7	1 099,4	1 111,3	1 102,7	1 170,7	1 160,2	1 230,3
Crédits de campagne	20,5	27,0	20,5	10,1	18,2	10,6	8,6	8,9	25,2	21,3	13,1	10,4
Crédits ordinaires	826,9	896,7	1 000,6	1 056,9	1 027,9	1 078,1	1 090,8	1 102,4	1 077,5	1 149,4	1 147,1	1 219,9
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>1 578,3</b>	<b>1 603,8</b>	<b>1 659,7</b>	<b>1 689,2</b>	<b>1 687,3</b>	<b>1 728,6</b>	<b>1 799,2</b>	<b>1 901,9</b>	<b>1 940,8</b>	<b>2 014,2</b>	<b>1 979,8</b>	<b>2 174,7</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>1 471,0</b>	<b>1 486,5</b>	<b>1 516,0</b>	<b>1 565,0</b>	<b>1 552,9</b>	<b>1 596,7</b>	<b>1 633,6</b>	<b>1 751,3</b>	<b>1 785,6</b>	<b>1 863,3</b>	<b>1 821,3</b>	<b>1 972,1</b>
Circulation fiduciaire	364,3	334,8	350,5	389,3	387,7	391,9	396,4	453,4	453,8	438,2	421,4	483,6
Dépôts en CCP	13,3	9,8	7,1	6,5	9,8	12,4	16,1	16,8	18,6	22,6	23,9	22,7
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 093,4	1 141,9	1 158,4	1 169,2	1 155,4	1 192,4	1 221,1	1 281,1	1 313,2	1 402,5	1 376,0	1 465,8
Sociétés d'Etat et EPIC	69,8	71,6	72,4	73,1	67,5	60,2	51,4	63,3	54,0	54,1	52,9	58,7
A vue	25,4	26,9	33,0	30,7	28,0	29,4	23,0	30,2	23,4	37,6	33,0	46,9
A terme	44,4	44,7	39,4	42,4	39,5	30,8	28,4	33,1	30,6	16,5	19,9	11,8
Part. & Ent. privées	1 023,6	1 070,3	1 086,0	1 096,1	1 087,9	1 132,2	1 169,7	1 217,8	1 259,2	1 348,4	1 323,1	1 407,1
A vue	519,2	554,6	540,1	556,1	545,0	561,8	577,7	605,2	621,2	713,7	674,9	714,3
A terme	504,4	515,7	545,9	540,0	542,9	570,4	592,0	612,6	638,0	634,7	648,2	692,8
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>107,3</b>	<b>117,3</b>	<b>143,7</b>	<b>124,2</b>	<b>134,4</b>	<b>131,9</b>	<b>165,6</b>	<b>150,6</b>	<b>155,2</b>	<b>150,9</b>	<b>158,5</b>	<b>202,6</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

ANNEXE XIV

TOGO : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2005				2006				2007			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
												(*)
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>123,7</b>	<b>135,8</b>	<b>139,9</b>	<b>135,8</b>	<b>186,0</b>	<b>194,3</b>	<b>197,8</b>	<b>204,1</b>	<b>224,2</b>	<b>216,6</b>	<b>213,7</b>	<b>199,1</b>
Banque centrale	86,5	102,4	96,7	83,2	127,2	144,9	146,8	153,1	174,9	170,7	180,0	162,5
Banques	37,2	33,4	43,2	52,6	58,8	49,4	51,0	51,0	49,3	45,9	33,7	36,6
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>165,8</b>	<b>180,8</b>	<b>181,8</b>	<b>198,5</b>	<b>165,8</b>	<b>169,1</b>	<b>181,4</b>	<b>199,0</b>	<b>200,9</b>	<b>214,0</b>	<b>232,0</b>	<b>263,2</b>
Position nette du Gouvernement	(0,1)	1,9	0,0	3,2	2,1	3,4	5,2	2,6	(4,9)	(0,8)	(2,7)	8,1
Crédits à l'économie	165,9	178,9	181,8	195,3	163,7	165,7	176,2	196,4	205,8	214,8	234,7	255,1
Crédits de campagne	3,6	3,3	9,2	0,4	0,4	0,4	0,5	0,1	0,2	0,1	0,0	0,5
Crédits ordinaires	162,3	175,6	172,6	194,9	163,3	165,3	175,7	196,3	205,6	214,7	234,7	254,6
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>289,5</b>	<b>316,6</b>	<b>321,7</b>	<b>334,3</b>	<b>351,8</b>	<b>363,4</b>	<b>379,2</b>	<b>403,1</b>	<b>425,1</b>	<b>430,6</b>	<b>445,7</b>	<b>462,3</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>281,2</b>	<b>298,2</b>	<b>306,1</b>	<b>313,7</b>	<b>326,0</b>	<b>339,0</b>	<b>363,4</b>	<b>384,9</b>	<b>413,0</b>	<b>425,9</b>	<b>450,9</b>	<b>449,5</b>
Circulation fiduciaire	40,0	51,2	55,4	63,1	65,1	70,1	82,1	100,1	106,7	107,8	112,2	122,0
Dépôts en CCP	1,0	0,9	1,0	0,9	1,0	1,2	1,5	1,6	1,6	8,8	3,4	3,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	240,2	246,1	249,7	249,7	259,9	267,7	279,8	283,2	304,7	309,3	335,3	323,7
Sociétés d'Etat et EPIC	21,5	16,6	27,5	31,1	27,2	20,3	33,6	34,2	32,1	30,9	46,6	43,5
A vue	16,3	10,7	19,7	21,6	18,3	11,1	23,3	28,0	24,8	22,0	33,8	19,1
A terme	5,2	5,9	7,8	9,5	8,9	9,2	10,3	6,2	7,3	8,9	12,8	24,4
Part. & Ent. privées	218,7	229,5	222,2	218,6	232,7	247,4	246,2	249,0	272,6	278,4	288,7	280,2
A vue	106,2	114,3	104,8	100,8	113,0	124,3	122,4	120,4	136,9	140,1	142,6	133,6
A terme	112,5	115,2	117,4	117,8	119,7	123,1	123,8	128,6	135,7	138,3	146,1	146,6
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>8,3</b>	<b>18,4</b>	<b>15,6</b>	<b>20,6</b>	<b>25,8</b>	<b>24,4</b>	<b>15,8</b>	<b>18,2</b>	<b>12,1</b>	<b>4,7</b>	<b>(5,2)</b>	<b>12,8</b>

Source : BCEAO

(\*) = données provisoires

---

## INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE AU 31 DECEMBRE 2007

---

Le quatrième trimestre 2007 a été caractérisé principalement par un repli sensible de la liquidité bancaire, sous l'effet notamment des évolutions saisonnières et de l'accroissement du volume des émissions de titres publics. En effet, la liquidité bancaire détenue en comptes ordinaires (CO) et en comptes de règlement (CR) à la Banque Centrale s'est établie en moyenne à 743,2 milliards au quatrième trimestre 2007 contre 925,0 milliards la période précédente et 632,9 milliards un an plus tôt. Hors refinancement de la Banque Centrale, les réserves libres se sont repliées à 146,2 milliards contre 374,2 milliards et 179,2 milliards respectivement au troisième trimestre 2007 et au quatrième trimestre 2006.

Dans ce contexte, les interventions de la Banque Centrale se sont accrues, en liaison avec la progression des refinancements aux banques et établissements financiers, dont l'impact a été cependant atténué par la baisse des concours aux Etats.

### I - MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONETAIRE

Le taux de pension se situe à 4,25% depuis le mois d'août 2006, tandis que le taux d'escompte demeure fixé à 4,75%. Aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires.

### II - EVOLUTION DES INTERVENTIONS

Durant le quatrième trimestre 2007, la BCEAO a répondu aux sollicitations du guichet permanent de la pension par les établissements de crédit et a poursuivi les opérations d'injections hebdomadaires de liquidités, dans le but de contenir la hausse des taux sur le marché interbancaire et de pourvoir, à la marge, au repli saisonnier de la liquidité bancaire. Le taux marginal des adjudications a fluctué entre 3,3000% et 4,2200%.

Les interventions de la Banque Centrale se sont ainsi établies à 419,6 milliards au 31 décembre 2007, en hausse de 82,1 milliards ou 24,3%, par rapport au niveau atteint au 30 septembre 2007.

Les **concours aux Trésors nationaux** ont enregistré un recul, ressortant à 291,0 milliards au 31 décembre 2007 contre 299,2 milliards un trimestre plus tôt, du fait des remboursements au titre des concours monétaires directs consolidés aux Etats et des créances consolidées sur la Guinée-Bissau.

Les **refinancements en faveur des banques et établissements financiers** étaient consentis à fin décembre 2007 sur le guichet de la pension à hauteur de 78,6 milliards et sur celui des enchères régionales à concurrence de 50,0 milliards, contre respectivement 3,3 milliards et 35,0 milliards au terme du trimestre précédent. En moyenne mensuelle, les concours aux établissements de crédit sont ressortis à 89,4 milliards au cours du trimestre, contre 48,6 milliards le trimestre précédent.

La part des crédits à l'économie refinancée par l'Institut d'Emission s'est élevée à 2,64% à fin décembre 2007 contre 0,88% à la fin du trimestre précédent.

### III - EVOLUTION DU MARCHÉ INTERBANCAIRE

Le volume moyen hebdomadaire des opérations sur le marché interbancaire a augmenté de 3,5 milliards pour s'élever à 38,6 milliards au quatrième trimestre 2007. L'encours moyen des prêts interbancaires est passé, durant la période sous revue, de 81,5 milliards à 90,4 milliards.

Le taux moyen sur le compartiment à une semaine, durée correspondant à la maturité des opérations d'open market et au compartiment le plus actif sur l'interbancaire, est ressorti à 4,56% contre 4,07% le trimestre précédent, soit un niveau supérieur au taux de pension et au taux marginal des adjudications. Le taux moyen pondéré, toutes maturités confondues, est passé de 4,48% à 4,90% d'un trimestre à l'autre.

Le graphique à l'annexe III retrace l'évolution hebdomadaire des principaux taux du marché monétaire depuis le début de l'année 2007.



#### **IV – EVOLUTION DU MARCHE DES TITRES**

Les émissions de titres au cours du quatrième trimestre 2007 sont ressorties globalement à 101,8 milliards contre 339,1 milliards le trimestre précédent. Elles ont concerné des bons du Trésor du Burkina (20,2 milliards), du Niger (15,1 milliards), une émission d'obligations (57,2 milliards) par le Trésor du Sénégal et des émissions obligataires par placement privé (9,3 milliards).

Au total, le quatrième trimestre 2007 a été marqué par une progression des interventions de la Banque Centrale en faveur des banques et établissements financiers. Les besoins de ressources exprimés par ceux-ci sur l'open-market, ainsi que sur le guichet de la pension, ont traduit un resserrement de la liquidité bancaire par rapport aux trimestres antérieurs, conduisant à une pression à la hausse sur les taux du marché interbancaire.

## EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INTERVENTIONS PAR ETAT

(en milliards de FCFA)

	DECEMBRE 2006			SEPTEMBRE 2007			DECEMBRE 2007			VARIATION DEC. 2007 / SEPT. 2007					
	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR			
	M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)	M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)	M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)	M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)			
<b>BENIN</b>	0,0	0,0	0,0	3,1	1,3	0,0	4,4	15,3	0,0	0,0	15,3	12,2	-1,3	0,0	10,9
<b>BURKINA</b>	0,0	1,0	22,7	0,9	1,0	20,2	22,1	0,0	6,4	19,4	25,8	-0,9	5,4	-0,8	3,7
<b>COTE D'IVOIRE</b>	0,0	1,3	172,9	0,0	0,0	168,4	168,4	8,0	44,1	164,1	216,2	8,0	44,1	-4,3	47,8
<b>GUINEE-BISSAU</b>	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0	6,8	6,8	0,0	0,0	6,6	6,6	0,0	0,0	-0,2	-0,2
<b>MALI</b>	0,0	0,0	15,3	10,0	0,0	13,6	23,6	7,0	0,0	13,1	20,1	-3,0	0,0	-0,5	-3,5
<b>NIGER</b>	0,0	1,1	35,2	0,0	1,0	33,7	34,7	0,0	0,2	33,7	33,9	0,0	-0,8	0,0	-0,8
<b>SENEGAL</b>	0,0	21,6	48,6	21,0	0,0	43,1	64,1	19,7	27,0	41,3	88,0	-1,3	27,0	-1,8	23,9
<b>TOGO</b>	0,0	0,0	15,3	0,0	0,0	13,4	13,4	0,0	0,9	12,8	13,7	0,0	0,9	-0,6	0,3
<b>U.M.O.A.</b>	0,0	25,0	317,0	35,0	3,3	299,2	337,5	50,0	78,6	291,0	419,6	15,0	75,3	-8,2	82,1

Source : BCEAO.

MM = Marché monétaire.

PO = Pension ordinaire.

OC = obligations cautionnées.

## ANNEXE II

## EVOLUTION ANNUELLE DES INTERVENTIONS PAR ETAT

(en milliards de FCFA)

	DECEMBRE 2006				DECEMBRE 2007				VARIATIONS (en milliards de FCFA)				VARIATIONS (en pourcentage)				
	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	TOTAL	ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR	TOTAL	
	M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)		M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)		M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)		M.M.	P.O.	(y compris titres, OC et consolidations de créances)		
BENIN	0,0	0,0	0,0	0,0	15,3	0,0	0,0	15,3	15,3	0,0	0,0	15,3	-	-	-	0,0%	0,0%
BURKINA	0,0	1,0	22,7	23,7	0,0	6,4	19,4	25,8	0,0	5,4	-3,3	2,1	-	540,0%	-14,5%	8,9%	8,9%
COTE D'IVOIRE	0,0	1,3	172,9	174,2	8,0	44,1	164,1	216,2	8,0	42,8	-8,8	42,0	-	3 292,3%	-5,1%	24,1%	24,1%
GUINEE-BISSAU	0,0	0,0	7	7	0,0	0,0	6,6	6,6	0,0	0,0	-0,4	-0,4	-	-	-5,7%	-5,7%	-5,7%
MALI	0,0	0,0	15,3	15,3	7,0	0,0	13,1	20,1	7,0	0,0	-2,2	4,8	-	-	-14,4%	31,4%	31,4%
NIGER	0,0	1,1	35,2	36,3	0,0	0,2	33,7	33,9	0,0	-0,9	-1,5	-2,4	-	-81,8%	-4,3%	-6,6%	-6,6%
SENEGAL	0,0	21,6	48,6	70,2	19,7	27,0	41,3	88	19,7	5,4	-7,3	17,8	-	25,0%	-15,0%	25,4%	25,4%
TOGO	0,0	0,0	15,3	15,3	0,0	0,9	12,8	13,7	0,0	0,9	-2,5	-1,6	-	-	-16,3%	-10,5%	-10,5%
U.M.O.A.	0,0	25,0	317	342,0	50,0	78,6	291,0	419,6	50,0	53,6	-26,0	77,6	-	214,4%	-8,2%	22,7%	22,7%

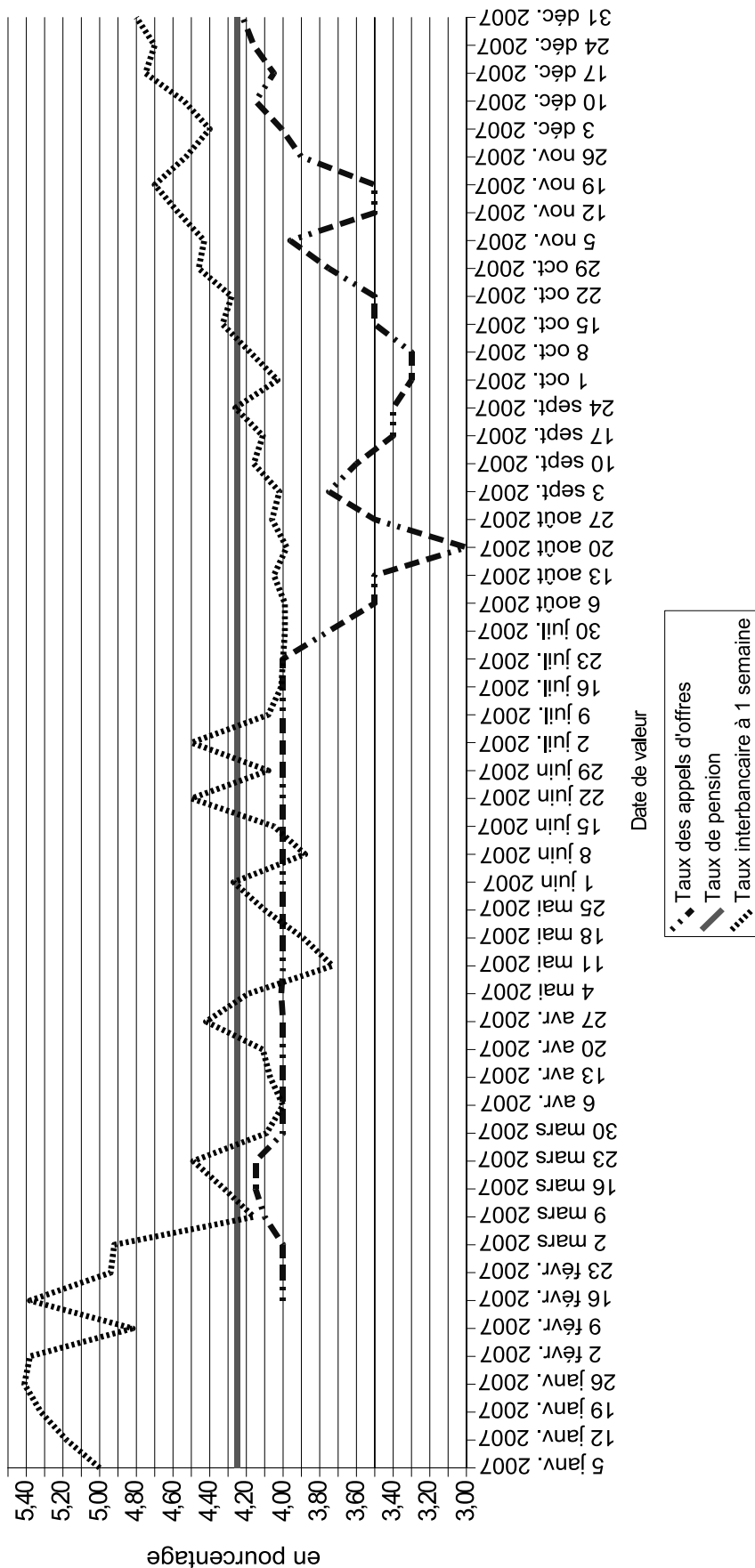
Source : BCEAO.

MM = Marché monétaire.

PO = Pension ordinaire.

OC = obligations cautionnées.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX DU MARCHE MONETAIRE



**EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2006**

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
octobre	4,04%	4,47%	5,43%	5,22%
novembre	4,28%	4,66%	4,65%	4,76%
décembre	4,79%	4,98%	5,46%	5,59%
Moyenne	4,37%	4,70%	5,18%	5,19%

Source : BCEAO.

**EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2007**

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
juillet	4,25%	4,00%	5,93%	5,84%
août	4,69%	4,05%	5,51%	5,37%
septembre	4,00%	4,17%	5,41%	5,39%
Moyenne	4,31%	4,07%	5,62%	5,53%

Source : BCEAO.

**EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2007**

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
octobre	5,92%	4,37%	5,95%	5,40%
novembre	4,14%	4,56%	5,17%	5,71%
décembre	6,09%	4,76%	5,83%	6,01%
Moyenne	5,38%	4,56%	5,65%	5,71%

Source : BCEAO.

## ANNEXE V

## EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EMISSIONS DE TITRES

(montant en millions de FCFA)

	4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2006			3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2007			4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2007		
	Montant	Durée	Taux	Montant	Durée	Taux	Montant	Durée	Taux
<b>1- Titres de créances négociables par appel public à l'épargne</b>	15 040			225 657			35 335		
- Billets de Trésorerie									
- Certificats de dépôt									
- Bons des Etablissements Financiers Régionaux	15 040	6 mois	4,25% à 5,50%	225 657	3 mois à 24 mois	3,729% à 8,50%	35 335	6 mois	4,00% à 5,75%
- Bons des Institutions Financières Régionales									
- Bons du Trésor									
<b>2- Emissions obligataires par appel public à l'épargne</b>	22 000			113 422			57 166		
- Trésors Nationaux									
- BOAD	22 000	5 ans	4,75%	103 222	10 ans	5,50% à 6,00%	57 166	5 ans	5,50%
- Institutions Financières Internationales									
- Emetteurs privés				10 200	5 ans	6,80%			
<b>3- Emissions obligataires par placement privé</b>							9 250	5 ans	6,50% à 7,00%
<b>TOTAL</b>	<b>37 040</b>			<b>339 079</b>			<b>101 751</b>		

Source : BCEAO.

# EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA EN 2007 ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2008

Ce chapitre analyse l'évolution des prix à la consommation dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2007. Elle aborde également les perspectives d'évolution de l'inflation en 2008.

## I - EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2007

Le niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est ressorti en hausse **en moyenne** de 2,4% en 2007 contre 2,3% en 2006. Une

accélération de l'inflation est observée en Guinée-Bissau et au Sénégal en 2007, contre une stabilité au Niger et une décélération dans les autres pays de l'UEMOA (cf. tableau 1). L'objectif de 2,0% au maximum retenu dans le programme monétaire est respecté dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Sénégal.

La dispersion des taux d'inflation entre les pays de l'Union s'est accrue. Ainsi, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 2,1 points en 2007, contre 1,1 point de pourcentage en 2006.

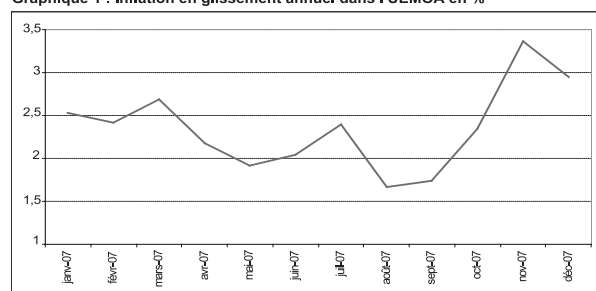
**Tableau 1 : Evolution des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA entre 2005 et 2007**

	Inflation en moyenne annuelle (en %)		
	2005	2006	2007
<b>Bénin</b>	5,4	3,8	<b>1,3</b>
<b>Burkina</b>	6,4	2,4	<b>-0,3</b>
<b>Côte d'Ivoire</b>	3,9	2,5	<b>1,9</b>
<b>Guinée-Bissau</b>	3,4	2	<b>4,6</b>
<b>Mali</b>	6,4	1,5	<b>1,4</b>
<b>Niger</b>	7,8	0,04	<b>0,1</b>
<b>Sénégal</b>	1,7	2,1	<b>5,9</b>
<b>Togo</b>	6,8	2,2	<b>0,9</b>
<b>UEMOA</b>	<b>4,3</b>	2,3	<b>2,4</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

L'évolution de l'inflation en moyenne sur l'ensemble de l'année 2007 résulte d'un profil infra-annuel caractérisé par un ralentissement marqué de janvier à septembre 2007, suivi d'une tendance haussière jusqu'au mois de décembre 2007. En effet, **en glissement annuel**, l'inflation est passée de 2,7% en décembre 2006 à 1,7% en septembre 2007, soit un retrait de 1,0 point de pourcentage. La dynamique observée au cours de cette première période de l'année a été principalement imprimée par les prix des céréales qui sont restés relativement bas par rapport à leurs niveaux de 2006, à la faveur des bons résultats de la campagne agricole 2006/2007. En revanche, une accélération de l'inflation a été observée au cours du quatrième trimestre 2007. La hausse des prix est ainsi passée de 1,7% en septembre à 2,9% en décembre 2007, avec un pic de 3,4% en novembre 2007 (voir graphique 1 ci-après), essentiellement sous l'impulsion de la hausse des prix des produits alimentaires (pain, huile, lait, céréales locales).

**Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA en %**



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique

L'inflation sous-jacente<sup>1</sup>, qui constitue la composante de long terme de l'évolution du niveau général des prix, s'est également inscrite

1. L'indicateur d'inflation sous-jacente retenu par la BCEAO est calculé par la moyenne asymétrique appliquée aux variations mensuelles de l'indice des prix. La méthode consiste essentiellement à éliminer de manière temporaire, du panier de consommation, les produits dont les variations mensuelles de prix constituent les valeurs extrêmes pour le mois considéré.

en hausse, se situant en moyenne annuelle à 1,9% en 2007 dans l'UEMOA contre 1,7% en 2006. Elle est ressortie à -0,2% au Mali et au

Niger, 1,0% au Burkina, 1,2% en Guinée-Bissau, 1,7% au Togo, 1,8% au Bénin et au Sénégal et 2,4% en Côte d'Ivoire.

**Tableau 2 : Evolution de l'inflation sous-jacente dans les pays de l'UEMOA entre 2005 et 2007**

	Inflation sous-jacente en moyenne annuelle (en %)		
	2005	2006	2007
<b>Bénin</b>	2,5	1,2	<b>1,8</b>
<b>Burkina</b>	1,9	1,9	<b>1</b>
<b>Côte d'Ivoire</b>	2,7	2,1	<b>2,4</b>
<b>Guinée-Bissau</b>	0,1	0,9	<b>1,2</b>
<b>Mali</b>	3,2	0,9	<b>-0,2</b>
<b>Niger</b>	4	1	<b>-0,2</b>
<b>Sénégal</b>	1,1	1,2	<b>1,8</b>
<b>Togo</b>	1,6	0,9	<b>1,7</b>
<b>UEMOA</b>	<b>2,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>

Source : BCEAO.

Comparé à la situation dans la Zone euro où le taux d'inflation en moyenne en 2007 s'est situé à 2,2%, le différentiel d'inflation est défavorable à l'Union de 0,2 point de pourcentage. Cependant, vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires environnants, l'UEMOA a enregistré en 2007 un différentiel d'inflation favorable, atteignant en particulier 3,6 points de pourcentage par rapport au Nigeria et 7,7 points de pourcentage par rapport au Ghana.

## II - FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2007

La progression des prix dans l'Union est induite par l'augmentation des prix de plusieurs produits alimentaires importés, le renchérissement du gaz et l'impact du niveau élevé des tarifs des produits pétroliers sur les prix des services de transport et de certaines denrées alimentaires, notamment les légumes et les tubercules. Par contre, l'évolution des prix des céréales locales (mil, maïs et sorgho) a atténué la hausse des prix.

**Tableau 3 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA**

(en point de pourcentage)

	2005	2006	2007
<b>Produits alimentaires</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>
<i>Céréales non transformées</i>	1,1	-0,5	-0,1
<i>Poissons</i>	0,3	0,5	0,1
<i>Légumes et tubercules</i>	0,4	-0,1	0,5
<i>Pain, huile et lait</i>	0	0	0,5
<b>Produits pétroliers et services de transport</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>
<i>Produits pétroliers</i>	0,6	0,4	0
<i>Services de transport</i>	0,7	0,7	0,1
<b>Logement</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>
<i>Ciment et loyers</i>	0,1	0,2	0,2
<i>Electricité</i>	0	0	0,1
<i>Gaz</i>	0	0	0,2
<i>Combustibles</i>	0,3	0,1	0
<b>Autres</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble de l'IHPC</b>	<b>4,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.



## 2.1 Renchérissement des produits alimentaires importés

L'inflation s'est ressentie en 2007 de la hausse des prix de plusieurs produits alimentaires importés, notamment le blé, le lait, l'huile et le riz. Les cours mondiaux du blé ont presque doublé en 2007 par rapport à 2006. Cette flambée des prix sur le marché international serait liée à la poussée de la demande, notamment en provenance de la Chine et de l'Inde, et à la baisse d'environ 36% de la production dans certains pays figurant parmi les principaux exportateurs mondiaux, notamment les Etats-Unis et les pays de l'ex-URSS. Ce renchérissement a entraîné une augmentation du prix de la farine de blé et, en conséquence, celui du pain<sup>2</sup> dans tous les Etats de l'Union.

Le renchérissement de l'huile est imputable à la progression de plus de 40% des cours mondiaux des oléagineux, en rapport essentiellement avec l'augmentation de la demande des industries chimiques et de bio-carburants. Les prix des produits laitiers sur les marchés internationaux sont en progression de 41,0% en 2007 par rapport à 2006, en liaison avec la baisse de l'offre induite par la sécheresse en Australie, la suppression progressive des subventions de l'Union Européenne et l'arrêt des exportations de l'Inde.

Ces hausses des cours mondiaux du lait et des huiles alimentaires ont induit un relèvement des prix domestiques dans tous les pays de l'Union. Par ailleurs, une progression sensible du prix du riz a été observée en Guinée-Bissau et au Sénégal. La hausse des prix du riz, du pain, des huiles alimentaires et du lait a contribué pour environ 0,5 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2007.

## 2.2 Hausse du prix du gaz domestique et impact du niveau élevé des coûts des produits pétroliers

L'inflation résulte également du relèvement des prix du gaz domestique et, dans une moindre mesure, de ceux des services de transport et des

---

2. Relèvement du prix du pain en février 2007 en Côte d'Ivoire (+4,7%), en septembre 2007 au Burkina (+4,2%) et au Niger (+20%), en octobre 2007 au Sénégal (+16,7%) et au Togo (+33%), en novembre 2007 au Mali (+20%) (appliqué du 14 au 26 novembre 2007).

carburants dans la plupart des pays, en rapport avec la poursuite des tensions sur les cours internationaux du pétrole brut et du gaz. En effet, les cours mondiaux du baril de pétrole brut se sont inscrits en hausse de 7,2%, passant de 67,6 dollars en moyenne en 2006 à 72,5 dollars en 2007. Cette remontée des cours demeure liée à la persistance des incertitudes dues au contexte géopolitique (problème du nucléaire iranien, insécurité au Nigeria, crise irakienne, etc.). Elle résulte également du maintien d'une demande soutenue en produits pétroliers en provenance notamment de la Chine et de l'Inde, ainsi que du déficit de l'offre de pétrole lié à l'insuffisance des capacités d'extraction et de raffinage. En outre, le renchérissement du pétrole brut est imputable aux mouvements spéculatifs sur les matières premières, consécutifs à la crise des "subprime" qui a occasionné la déprime des marchés financiers. Toutefois, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar (1,370 \$ en 2007 contre 1,255 \$ en 2006 pour 1 euro) a permis d'atténuer l'impact des tensions observées sur le marché du pétrole brut. Cette hausse de la monnaie européenne résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : politiques monétaires divergentes entre la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Federal Reserve (FED), différentiels de croissance entre la Zone euro et les Etats-Unis, etc. Ainsi, exprimés en francs CFA, les cours mondiaux du pétrole sont en baisse de 2,0% en 2007 par rapport à 2006, limitant les augmentations des prix à la pompe dans l'Union. De ce fait, les produits pétroliers et les services de transports ont une contribution directe de 0,1 point à la progression des prix en 2007. Cependant, les niveaux élevés atteints par les prix des carburants à la pompe au cours des dernières années ont continué à se transmettre, avec des décalages, aux coûts des autres biens et services, notamment ceux de l'électricité.

## 2.3 Détente globale des prix sur les marchés céréaliers

L'inflation en 2007 a été atténuée par la baisse des prix des céréales locales au cours du premier semestre de l'année, en rapport avec l'augmentation de la production vivrière, à la suite des récoltes des campagnes agricoles 2005/2006 et 2006/2007 qui ont été marquées par une bonne pluviométrie.

Quelques tensions ont été observées sur les marchés céréaliers dès le dernier trimestre 2007. Cette situation est liée aux mouvements

spéculatifs intervenus sur les céréales sèches locales, en l'occurrence le maïs, à la suite de l'arrêt précoce des pluies en septembre 2007 et des inondations qui ont frappé le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Togo au cours du mois d'août 2007, occasionnant des dégâts dans les cultures. Au total, le profil des prix des céréales a été néanmoins globalement baissier en 2007 et a contribué à réduire l'inflation de 0,1 point de pourcentage.

### III - EVOLUTION DES PRIX PAR PAYS

#### Bénin

L'inflation, en moyenne annuelle, s'est établie à 1,3% en 2007 contre 3,8% en 2006. La progression des prix résulte du renchérissement des carburants, en rapport notamment avec les perturbations dans le secteur pétrolier au Nigeria, du relèvement des tarifs de transport et de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires importés, en particulier de l'huile. En outre, une progression en moyenne de 7,4% du prix du pain a été enregistrée, en liaison avec la flambée des cours mondiaux du blé. Toutefois, les tensions inflationnistes ont été atténuées par le repli de 9,3% des prix des céréales, sous l'effet de la hausse de la production agricole de la campagne 2006/2007. Par ailleurs, les mesures prises par le Gouvernement, notamment la réduction temporaire des droits de douane sur le riz, le sucre et le lait, ont permis de contenir la progression des prix. Les produits pétroliers et les services de transport, avec une contribution de 1,2 point de pourcentage, constituent la principale source de l'inflation en 2007. En revanche, les prix des céréales ont contribué à réduire l'inflation de 0,4 point de pourcentage.

#### Burkina

Le taux d'inflation, en moyenne en 2007, s'est situé à -0,3% contre 2,4% en 2006. Cette baisse des prix est imputable à l'abondance de l'offre de denrées alimentaires (céréales, légumes, produits de la pêche, etc.), en rapport notamment avec la bonne campagne agricole

2006/2007. Toutefois, le renchérissement du pain en septembre 2007, ainsi que le relèvement du coût du ciment et de l'électricité ont limité la baisse des prix. Les évolutions des prix du poisson, des céréales et des produits pétroliers ont contribué respectivement à hauteur de -0,5 point de pourcentage, -0,2 point de pourcentage et -0,3 point de pourcentage à l'inflation en 2007.

#### Côte d'Ivoire

L'inflation est ressortie à 1,9% en moyenne en 2007, en retrait de 0,6 point par rapport à 2006. La hausse des prix résulte du renchérissement de 5,4% des produits alimentaires, notamment de la banane plantain et des légumes, en rapport avec l'insuffisance de l'offre. Les tensions ont été également induites par la progression de 5,8% du prix du ciment et de 9,3% de celui du gaz butane, en liaison respectivement avec le renchérissement du clinker et les pénuries dans la distribution du gaz. Par ailleurs, l'inflation s'est ressentie des tensions haussières sur le prix du lait et de l'impact du renchérissement du pain. La progression de prix a été atténuée par la stabilité des coûts des carburants<sup>3</sup>, l'incidence des mesures fiscales transitoires de stabilisation des prix des produits de grande consommation au second semestre 2007 et l'amélioration progressive des circuits de distribution. Les produits alimentaires ont contribué à hauteur de 1,6 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2007.

#### Guinée-Bissau

L'indice harmonisé des prix à la consommation a progressé de 4,6% en 2007, contre 2,0% un an plus tôt. Cette accélération de l'inflation est induite par la progression de 5,9% des prix des produits alimentaires, liée au renchérissement des produits de la pêche, du pain, des légumes et des tubercules, en rapport avec l'insuffisance de l'offre. Elle est également induite par les tensions sur les prix du riz, du fait des pénuries récurrentes sur les marchés. Par ailleurs, un relèvement des loyers a été enregistré. La hausse de l'inflation a été limitée par la baisse des tarifs des services de transport. La composante « Alimentation » a contribué pour 3,5 points de pourcentage à l'inflation en 2007. Les loyers et les coûts des services de transport ont expliqué respectivement à hauteur de 0,4 point de pourcentage et -0,2 point de pourcentage l'évolution des prix en 2007.

---

3. Les prix des carburants vendus à la pompe n'ont pas été modifiés depuis juillet 2005.

## Mali

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est établi à 1,4% en 2007, contre 1,5% en 2006. La progression des prix est essentiellement imputable au renchérissement des légumes (10,9%), des tubercules (6,6%), du lait (6,4%), des huiles alimentaires (8,5%) et des produits pétroliers (2,3%). En outre, l'augmentation des cours mondiaux du pétrole s'est traduite par le maintien à des niveaux élevés des coûts des produits pétroliers à la pompe, avec des effets induits sur les prix des autres biens et services, notamment les transports locaux. Toutefois, l'inflation a été contenue par la baisse des prix des céréales locales et du sucre, en rapport respectivement avec l'augmentation de l'offre à la suite de la campagne 2006/2007 et la décade des cours internationaux du sucre à la faveur d'une surproduction mondiale. Les mesures fiscales prises par les Autorités, notamment l'exonération temporaire de la TVA sur l'huile et le lait vendus en vrac, ont également permis de limiter l'inflation. L'évolution des prix de la rubrique « produits pétroliers et services de transport » a contribué à hauteur de 0,3 point de pourcentage à l'inflation en 2007 et celle des prix des céréales pour -0,3 point de pourcentage.

## Niger

L'inflation, en moyenne annuelle, s'est située à 0,1% en 2007, contre 0,04% en 2006. Cette quasi-stabilité des prix en 2007 résulte de la hausse de 0,6% des prix des produits non alimentaires, qui a été compensée en partie par le repli de 0,6% des denrées alimentaires. La détente des prix de la composante « Alimentation » est liée à l'amélioration de l'offre de céréales, légumes, tubercules, etc., à la suite de la bonne campagne agricole 2006/2007 et à la baisse du coût des produits de la pêche. Elle résulte également du repli du prix du sucre, en rapport avec la baisse des cours mondiaux en 2007. Toutefois, un renchérissement du pain (+20,0%) en septembre 2007, ainsi que des tensions sur les prix du lait et des huiles alimentaires, dus à la hausse des cours mondiaux du blé, des produits laitiers et des oléagineux ont été observés. La hausse des prix des produits non alimentaires est liée à celle du ciment et des services de transport, en rapport avec les niveaux élevés des prix des carburants à la pompe. Par ailleurs, un relèvement des tarifs des services d'enseignement et de restauration a été enregistré. La progression des prix des services d'enseignement et du ciment a contribué respectivement à hauteur de 0,2 point et 0,1 point de pourcentage à l'inflation en 2007. En revanche, le repli des prix des

céréales a eu une incidence à la baisse de 1,0 point de pourcentage sur l'inflation.

## Sénégal

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est élevé à 5,9% en 2007, en accroissement de 3,8 point de pourcentage par rapport au niveau de 2,1% observé en 2006. Cette accélération de l'inflation résulte du renchérissement des produits alimentaires de grande consommation, tels que le lait, le riz et l'huile. Ces évolutions s'expliquent par des facteurs d'offre liés à l'augmentation des prix des produits agro-industriels importés (riz, sucre, lait, huile alimentaire). La progression des prix est également due à la hausse du prix de l'électricité (de 6,0% en novembre 2007, après celle de 12,7% en 2006), du gaz (41,5%), du ciment (13,1%), des carburants, des tarifs de transport et des loyers (5,5%). Ces évolutions sont liées aux effets induits du choc pétrolier, dans un contexte caractérisé par l'accentuation des contraintes de finances publiques, qui ont conduit l'Etat à réduire ses subventions à certains secteurs. L'augmentation des loyers reflète la pression de la demande de logements et la hausse du coût de l'immobilier. Toutefois, les mesures transitoires de baisse des droits de douane sur le riz, ainsi que d'exonération de la TVA sur le pain et le lait ont contribué à limiter la hausse des prix. Les composantes « Produits alimentaires » et « Logement » sont les principales sources de l'inflation avec respectivement des contributions de 3,0 points de pourcentage et 2,0 points de pourcentage à l'inflation totale.

## Togo

La variation moyenne du niveau général des prix a été de 0,9% en 2007, contre 2,2% un an auparavant. Cette décélération du rythme de progression des prix est due à la bonne campagne agricole 2006/2007 qui a permis une baisse des prix des céréales, notamment du maïs. Ainsi, les prix des céréales ont une contribution de -0,5 point de pourcentage à l'évolution des prix en 2007. Toutefois, l'inflation a été entretenue en 2007 par le renchérissement des produits de la pêche (12,7%), des légumes (8,0%) et des tubercules (14,7%). Par ailleurs, à l'instar des autres pays de l'Union, l'inflation s'est ressentie du renchérissement du pain, des huiles alimentaires et du lait, à la suite de la hausse des cours mondiaux du blé, des oléagineux et des produits laitiers. Les produits de la pêche constituent la principale source d'inflation, avec une contribution de 0,5 point de

pourcentage. Les légumes et les tubercules ont contribué chacun à hauteur de 0,2 point de pourcentage à l'inflation totale.

#### **IV - EVOLUTION PREVISIBLE DE L'INFLATION EN 2008**

L'évolution de l'inflation pour l'année 2008 sera déterminée par le mouvement des prix des produits céréaliers, la tendance des cours mondiaux des produits alimentaires importés, le comportement des cours du baril de pétrole brut et du dollar sur les marchés internationaux, ainsi que l'orientation de la politique budgétaire et monétaire dans la Zone. A cet égard, les projections pour l'année 2008 reposent principalement sur les hypothèses ci-après.

##### **4.1 Evolution des prix des céréales locales**

Les projections tablent sur une progression des prix des céréales en 2008. Cette évolution serait en rapport avec le déroulement de la campagne agricole 2007/2008, marquée par l'installation tardive des pluies dans les pays du Sahel, suivie par des inondations au Bénin, au Burkina, au Niger, au Mali et au Togo au cours du mois d'août 2007, et un arrêt précoce des pluies dans la région sahélienne en septembre 2007. Toutefois, sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2008/2009 normale, les prix des céréales devraient connaître un repli à partir de septembre 2008.

##### **4.2 Tendance prévisible de l'évolution des cours du baril de pétrole brut**

Les prévisions reposent sur des cours internationaux du baril de pétrole en moyenne autour de 100 dollars en 2008 contre 73 dollars en 2007. Cette hypothèse traduirait le maintien en 2008 de la fermeté de la demande d'énergie en dépit de l'atténuation des tensions sur l'offre mondiale de produits pétroliers. Elle entraînerait une hausse des prix moyens à la pompe des carburants en 2008 par rapport à leurs niveaux de 2007 dans tous les pays, en particulier ceux qui n'ont pas augmenté les tarifs à la pompe au cours de l'année 2007 (depuis juillet 2005 pour la Côte d'Ivoire et octobre 2005 pour le Togo).

##### **4.3 Tendance prévisible du taux de change du dollar des Etats-Unis par rapport à l'euro**

Les prévisions reposent sur un taux de change moyen de l'euro autour de 1,50 dollar des Etats-Unis, contre 1,37 dollar en 2007, tenant compte

de la hausse enregistrée depuis le quatrième trimestre 2007. Cette évolution serait favorisée par l'existence des différentiels de croissance et de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et la Zone euro, en faveur de cette dernière.

##### **4.4 Evolution des prix des produits alimentaires importés**

Les prévisions retiennent une poursuite de l'augmentation des prix des produits alimentaires importés, en rapport avec la flambée de leurs cours mondiaux. Le relèvement des prix en 2007 a été limité par les mesures prises dans certains Etats (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal), notamment la suspension ou la réduction temporaire des droits de douane sur le lait et les huiles alimentaires. La levée de ces mesures et les tensions sur l'offre en 2008 devraient se traduire par une nouvelle augmentation des prix du lait, de l'huile et de la farine de blé en 2008.

##### **4.5 Autres facteurs susceptibles d'influencer l'inflation en 2008**

Les projections des prix en 2008 sont basées également sur les hypothèses d'une inflation importée stable par rapport à 2007 et de la poursuite dans les Etats de l'Union de politiques budgétaires axées sur une plus grande maîtrise des recettes et des dépenses (notamment des subventions). En outre, elles supposent le maintien d'une politique monétaire prudente, traduite par une progression de la masse monétaire en adéquation avec l'évolution de l'activité économique.

##### **4.6 Résultats des projections d'inflation en 2008**

Le taux d'inflation en glissement annuel s'établirait à 3,8% à fin mars 2008, contre 2,9% en décembre 2007. La hausse des prix au premier trimestre serait liée à l'incidence de la progression des prix internationaux de plusieurs produits de grande consommation. Elle résulterait également du renchérissement des céréales locales, des légumes et des produits de la pêche. Par ailleurs, une hausse des prix des carburants a été observée au Burkina, au Niger et au Sénégal.

**En moyenne**, l'inflation dans l'UEMOA ressortirait à 3,8% au cours des trois premiers mois de 2008, contre 2,5% à la même période de 2007. Elle s'établirait à 7,1% au Burkina, 6,4% au Niger, 6,2% en Guinée-Bissau, 5,4% au Sénégal, 4,8% au Mali et au Togo, 2,2% au Bénin et 1,9% en Côte d'Ivoire.

**Tableau 4 : Evolution des taux d'inflation à fin mars 2007 et fin mars 2008 (en %)**

Pays	Inflation en glissement annuel		Inflation en moyenne	
	Réalisations mars 2007	Estimations mars 2008	Réalisations mars 2007	Estimations mars 2008
Bénin	1	3,4	2,4	2,2
Burkina	-0,5	7,4	-1,2	7,1
Côte d'Ivoire	3,2	1,7	2,8	1,9
Guinée-Bissau	3,6	5,3	3,5	6,2
Mali	0,8	5,5	1,4	4,8
Niger	-1,3	7,1	-0,7	6,4
Sénégal	6	4,3	5,1	5,4
Togo	0,8	5,9	0,8	4,8
<b>UEMOA</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>2,5</b>	<b>3,8</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Pour l'ensemble de l'année 2008, le taux d'inflation en glissement annuel ressortirait à

2,8% en décembre 2008 (cf. tableau 5 ci-après).

**Tableau 5 : Evolution de l'inflation en glissement annuel dans l'Union (en %)**

	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008 (*)
Bénin	5,2	0,3	2,1
Burkina	1,5	2,3	2,5
Côte d'Ivoire	2	1,5	3,1
Guinée-Bissau	3,2	9,3	1,9
Mali	3,6	2,2	3,7
Niger	0,3	4,7	1,9
Sénégal	4	6,1	1,7
Togo	1,5	3,4	5,8
<b>UEMOA</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO

(\*) : Projections

Le taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA ressortirait à 3,5% en 2008, contre 2,4% en 2007. Tenant compte des incertitudes liées à la grande volatilité sur les marchés pétroliers et des changes, le taux d'inflation en moyenne varierait dans une fourchette de 3,0% à 4,3% en 2008. Les produits alimentaires constitueraient la principale source d'inflation en 2008 avec une contribution de l'ordre de 1,7 point de pourcentage, en rapport avec le renchérissement des céréales locales (+1,0 point de pourcentage) et des

denrées alimentaires importées (+0,5 point de pourcentage). L'évolution des prix des carburants représenterait la seconde source avec une contribution de 1,0 point de pourcentage.

Par pays, les évolutions suivantes sont attendues : 2,0% au Bénin, 4,4% au Burkina, 2,3% en Côte d'Ivoire, 6,2% en Guinée-Bissau, 5,3% au Mali, 6,1% au Niger, 3,8% au Sénégal et 5,6% au Togo. Le tableau 7 ci-après retrace les perspectives d'inflation pour les pays de l'Union.

**Tableau 6 : Evolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en %)**

	2006	2007	2008(*)
Bénin	3,8	1,3	2
Burkina	2,4	-0,3	4,4
Côte d'Ivoire	2,5	1,9	2,3
Guinée-Bissau	2	4,6	6,2
Mali	1,5	1,4	5,3
Niger	0	0,1	6,1
Sénégal	2,1	5,9	3,8
Togo	2,2	0,9	5,6
<b>UEMOA</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>

Sources : Instituts Nationaux de Statistique et BCEAO

(\*) : Projections

**Au total**, le taux d'inflation moyen dans l'Union en 2008 se situerait dans une fourchette de 3,0% à 4,3%. Les céréales locales, les produits pétroliers et les denrées alimentaires importés seraient les

principales sources d'inflation en 2008. Des risques de dépassement du seuil d'inflation de 2,0%, retenu dans le cadre du programme monétaire, existent dans tous les Etats de l'Union.

## ANNEXE I

## EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 =1996 (1)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<b>Pondérations par fonction</b>	100	38,32		100	32,09		100	30,98		100	59,72		100	48,32	
<b>Pondérations par pays en %</b>	8,81	9,13		6,78	5,58		38,46	32,28		1,44	2,33		8,65	11,32	
<b>Glissements annuels en l'an 2007 (en%)</b>															
Janvier	4,5	-0,3	7,3	-1,7	-4,9	-0,3	2,5	5,2	1,3	4,3	5,0	3,4	2,4	4,5	0,7
Février	1,8	3,8	0,8	-1,4	-4,2	-0,2	2,8	6,9	1,0	2,7	2,3	3,2	1,0	0,1	1,7
Mars	1,0	1,2	0,8	-0,5	-3,3	0,7	3,2	7,8	1,2	3,6	3,2	4,1	0,8	0,4	1,1
Avril	-0,4	-3,1	1,1	-1,0	-4,4	0,4	2,6	7,0	0,7	4,8	5,4	4,0	0,4	-0,7	1,4
Mai	-1,1	-6,1	1,9	-2,3	-6,1	-0,5	2,5	6,6	0,7	3,9	4,6	2,8	0,2	-1,5	1,6
Juin	1,6	-3,7	4,5	-1,1	-2,7	-0,4	2,0	4,4	0,9	2,5	1,7	3,6	0,9	0,4	1,2
Juillet	1,8	-2,2	3,9	-1,4	-4,5	0,1	1,3	3,9	0,2	3,0	3,5	2,3	1,6	2,5	0,9
Août	1,0	-4,5	4,0	-1,6	-3,2	-0,8	0,9	4,2	-0,6	3,1	3,7	2,2	2,1	3,6	0,9
Septembre	-0,4	-5,4	2,4	0,4	2,6	-0,5	1,2	5,2	-0,5	4,3	5,6	2,5	1,4	2,3	0,5
Octobre	2,5	5,0	1,1	1,4	5,2	-0,3	1,1	5,3	-0,7	4,5	6,3	2,0	1,9	3,0	0,9
Novembre	3,2	7,0	1,2	3,9	7,6	2,3	1,1	3,9	-0,1	9,4	14,8	1,8	2,0	3,5	0,7
Décembre	0,3	-0,2	0,6	2,3	2,4	2,2	1,5	4,7	0,1	9,3	14,4	2,2	2,2	4,0	0,7
<b>Moyenne annuelle (en %)</b>															
<b>Année 2006</b>	3,8	-0,8	6,5	2,4	-0,6	3,7	2,5	2,7	2,4	2,0	0,5	4,2	1,5	0,1	2,8
<b>Année 2007</b>	1,3	-0,8	2,4	-0,3	-1,3	0,2	1,9	5,4	0,4	4,6	5,9	2,8	1,4	1,9	1,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

(1) Sauf l'indice Guinée-Bissau qui est en base (100 = Juillet 2001 - Juin 2002).

NB : Données estimées en italique

## EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 1996 (1)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
<b>Pondérations par fonction</b>	100	43,55		100	40,32		100	36,67		100	36,91	63,09
<b>Pondérations par pays en %</b>	6,21	7,33		22,87	24,98		6,78	6,74		100	100	
<b>Glissements annuels en l'an 2007 (en%)</b>												
Janvier	-0,4	-1,5	0,5	4,3	4,2	4,4	1,1	1,8	0,7	2,5	3,1	2,2
Février	-0,5	-2,2	0,9	5,2	4,8	5,4	0,5	1,0	0,3	2,4	3,6	1,8
Mars	-1,3	-3,9	0,9	6,0	6,6	5,5	0,8	1,3	0,6	2,7	4,1	1,9
Avril	-1,3	-3,3	0,4	5,8	6,4	5,4	-0,4	-0,9	-0,1	2,2	3,2	1,6
Mai	-1,4	-3,0	0,1	5,9	6,5	5,4	-0,4	-1,2	0,0	1,9	2,5	1,6
Juin	-2,5	-4,3	-0,9	6,0	7,3	5,0	-0,1	-1,3	0,6	2,0	2,4	1,8
Juillet	-1,2	-3,4	0,8	6,9	9,5	5,0	3,9	10,2	0,9	2,4	3,8	1,6
Août	-1,5	-3,1	-0,1	5,7	7,0	4,8	-0,0	-0,8	0,4	1,7	2,7	1,1
Septembre	-0,6	-1,0	-0,3	6,0	7,5	4,8	-1,9	-5,1	-0,3	1,8	3,3	0,9
Octobre	1,9	4,0	0,1	5,6	7,5	4,2	0,3	5,0	-1,8	2,3	5,5	0,6
Novembre	4,8	8,0	2,2	6,9	10,5	4,1	4,1	14,3	-0,5	3,4	7,3	1,2
Décembre	4,7	7,3	2,6	6,1	9,3	3,8	3,4	10,9	-0,1	2,9	6,1	1,2
<b>Moyenne annuelle (en %)</b>												
<b>Année 2006</b>	0,0	-2,0	1,9	2,1	1,4	2,7	2,2	-1,9	4,3	2,3	0,9	3,1
<b>Année 2007</b>	0,1	-0,6	0,6	5,9	7,3	4,8	0,9	2,8	0,0	2,4	4,0	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

(1) Sauf l'indice Guinée-Bissau qui est en base (100 = Juillet 2001 - Juin 2002).

NB : Données estimées en italique.



## CONTRIBUTIONS DES FONCTIONS DE L'IHPC A L'INFLATION MOYENNE EN 2007

en point de pourcentage

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-0,3	-0,4	1,6	3,5	0,8	-0,3	3,0	0,9	1,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Habillement	-0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0
Logement	0,0	-0,2	-0,1	0,7	0,2	0,1	1,8	0,2	0,4
Ameublement	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
Santé	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Transport	1,3	-0,3	-0,1	-0,2	0,4	-0,2	0,2	-0,1	0,1
Communication	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Loisirs et culture	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Enseignement	0,0	0,2	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
Restaurants et Hôtels	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,2	0,4	0,0	0,3
Autres biens	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>1,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,9</b>	<b>4,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>	<b>5,9</b>	<b>0,9</b>	<b>2,4</b>
Composantes hors alimentation	1,6	0,1	0,3	1,1	0,6	0,4	2,9	0,0	1,0
Composantes hors transport	0,0	0,0	2,0	4,8	1,0	0,3	5,7	1,0	2,3
Composantes hors alimentation et transport	0,3	0,4	0,4	1,3	0,2	0,6	2,7	0,1	0,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

## EVOLUTION DES PRIX DES CARBURANTS DANS LES ETATS DE L'UNION

(En FCFA /litre)

	Déc.-06	Janv.-07	Févr.-07	Mars-07	Avr.-07	Mai-07	Juin-07	Juil.-07	Août-07	Sept.-07	Oct.-07	Nov.-07	Déc.-07	Glissement annuel en décembre 2007 (en %)
<b>Bénin</b>														
Essence super	415	415	400	415	415	445	480	480	480	480	480	480	475	14,5
Gazole	415	415	390	390	390	405	405	405	405	405	405	405	430	3,6
Pétrole lampant	370	370	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	-5,4
<b>Burkina</b>														
Essence super	591	590	579	595	608	612	612	680	655	655	655	655	655	10,8
Gazole	552	551	540	556	569	573	573	578	578	578	578	578	578	4,7
Pétrole lampant	420	415	415	420	428	443	443	450	450	450	450	450	450	7,1
<b>Côte d'Ivoire</b>														
Essence super	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	615	0,0
Gazole	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	545	0,0
Pétrole lampant	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	395	0,0
<b>Guinée Bissau</b>														
Essence super	712	712	691	691	691	691	691	691	700	700	700	700	700	-1,7
Gazole	525	525	470	470	470	512	512	512	520	520	520	520	520	-1,0
Pétrole lampant	463	463	427	427	427	427	427	427	427	427	427	427	427	-7,8
<b>Mali</b>														
Essence super	635	635	615	615	615	615	615	615	615	615	620	620	625	-1,6
Gazole	535	535	535	535	535	535	535	535	529	525	535	535	535	0,0
Pétrole lampant	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	445	445	445	1,1
<b>Niger</b>														
Essence super	556	562	549	542	542	587	587	627	616	616	616	633	653	17,4
Gazole	533	533	511	511	511	548	548	570	570	570	570	613	642	20,5
Pétrole lampant	408	408	401	399	399	420	420	439	449	450	450	469	469	15,0
<b>Sénégal</b>														
Essence super	641	639	627	637	678	710	732	735	714	700	694	697	715	11,5
Gazole	548	545	531	534	547	559	560	573	588	580	597	606	632	15,3
<b>Togo</b>														
Essence super	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	0,0
Gazole	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	0,0
Pétrole lampant	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	0,0

Source : BCEAO.

## ANNEXE IV

## EVOLUTION DES PRIX DES CEREALES DANS LES ETATS DE L'UNION

(en FCFA)

	Déc.-06	Janv.-07	Févr.-07	Mars-07	Avr.-07	Mai-07	Juin-07	Juil.-07	Août-07	Sept.-07	Oct.-07	Nov.-07	Déc.-07	2007/2006	Déc. 07 / Déc. 06
<b>Mais (prix du sac de 100 Kg)</b>															
Bénin	13 900	13 700	13 700	13 800	14 000	13 800	13 400	14 200	14 100	13 100	14 400	19 500	17 800	-17,4%	28,1%
Burkina	10 400	10 700	11 200	11 500	11 000	11 700	12 000	11 100	12 500	12 200	13 100	15 100	15 000	-6,3%	44,2%
Mali	11 900	12 300	12 800	12 500	13 500	12 600	13 000	13 700	14 400	14 400	14 700	14 600	14 400	-2,2%	21,0%
Niger	11 667	11 125	11 458	11 750	12 020	11 667	11 700	12 416	12 700	11 750	12 083	14 416	15 500	-10,0%	32,9%
Sénégal	18 300	18 300	18 300	18 300	18 900	18 900	18 330	19 200	19 170	19 100	19 100	20 000	20 000	5,2%	9,3%
Togo	11 500	11 900	11 900	11 900	11 700	11 800	11 200	10 600	11 300	11 740	9 700	14 539	13 974	-14,8%	21,5%
<b>Petit mil (prix du sac de 100 Kg)</b>															
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina	13 300	13 300	13 400	13 700	12 700	14 000	15 100	14 200	15 300	15 400	16 000	16 700	16 300	-2,8%	22,6%
Mali	13 800	12 900	13 400	13 700	13 500	13 100	13 600	14 400	14 900	14 600	14 700	14 800	14 700	-11,3%	6,5%
Niger	13 667	13 625	14 917	15 010	14 375	14 562	14 750	14 333	14 000	14 583	13 750	14 417	14 500	-9,1%	6,1%
Sénégal	20 000	20 000	20 000	20 000	20 800	20 800	20 000	21 300	22 900	25 000	25 000	25 000	25 000	10,8%	25,0%
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : BCEAO.



## INFORMATIONS GENERALES



---

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO (Dakar, le 27 mars 2008)

---

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est réuni, le 27 mars 2008, dans les locaux du Siège de l'Institut d'émission, à Dakar, en République du Sénégal, sous la Présidence de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la BCEAO, son Président statutaire.

Le Conseil, examinant la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine au 31 décembre 2007, s'est particulièrement préoccupé de l'accélération de la hausse des prix à la consommation dans l'Union, notamment ceux des produits pétroliers, des produits alimentaires importés et des céréales locales. A cet égard, les Administrateurs ont souligné l'urgence de la mise en oeuvre de mesures concertées au niveau de l'Union pour faire face à ces évolutions, au-delà de celles de court terme déjà prises par les différents Etats. L'accent devra notamment être mis sur la recherche de moyens pour une meilleure exploitation du potentiel de production de l'Union et de l'accroissement des capacités de transformation afin d'assurer une couverture adéquate des besoins, notamment alimentaires.

Le Conseil s'est également préoccupé de la faiblesse du taux de croissance économique de l'Union qui est resté inchangé à 2,9% en 2007 comme en 2006, en raison notamment de l'impact de la crise énergétique et du tassement de la production agricole.

Concernant les finances publiques, les Administrateurs ont recommandé la poursuite du renforcement du niveau des recettes budgétaires et de l'efficacité de la dépense publique.

Le Conseil a pris acte de l'état de remboursement des échéances au titre des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO aux Etats membres de l'Union. Il a exhorté les Etats qui n'ont pas encore honoré l'ensemble de leurs engagements à procéder à leur apurement.

Les Administrateurs ont, après leur examen, recommandé l'approbation par le Conseil des

Ministres de l'Union du Projet de Loi Uniforme relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine, ainsi que du Projet de Loi Uniforme relative à la répression des infractions en matière de chèque, de carte bancaire et d'autres instruments et procédés électroniques de paiement.

Les membres du Conseil ont, par ailleurs, pris note de l'état des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International et des progrès dans la mise en oeuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA. Ils ont, à ce titre, été informés des activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) fonctionnelles et ont invité à accélérer le démarrage effectif de ces structures dans l'ensemble des Etats membres.

Les Administrateurs ont pris acte de l'état d'avancement du processus de ratification et d'adoption des textes de base de la Réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO. Afin de permettre l'entrée en vigueur diligente de cette réforme, ils ont exhorté l'ensemble des Etats membres à accélérer les processus en cours.

Le Conseil a été informé de la situation du système bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine au 30 juin 2007 et des développements dans ce secteur.

Les membres du Conseil d'Administration ont exprimé, aux Autorités et au peuple sénégalais, leurs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour.

Fait à Dakar, le 27 mars 2008

Le Président du Conseil  
d'Administration de la BCEAO

Philippe-Henri DACOURY-TABLEY

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION (Dakar, le 28 mars 2008)

---

Le Conseil des Ministres de l'Union s'est réuni en session ordinaire, le 28 mars 2008, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, Monsieur Soumaila CISSE, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Monsieur Issa COULIBALY, Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Martin GBEDEY, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

**Au titre de la BCEAO**, le Conseil, examinant la situation monétaire de l'Union au 31 décembre 2007, a relevé les pressions inflationnistes généralisées tant au niveau mondial qu'à l'échelle régionale, singulièrement au cours des derniers mois. Les Ministres se sont particulièrement appesantis sur les causes de ces tensions dans l'UEMOA, notamment celles pesant sur les prix des produits pétroliers et alimentaires importés, ainsi que des céréales locales. Ils ont eu de larges échanges de vues sur les mesures notamment d'ordre budgétaire prises par les différents Etats membres en vue de faire face à cette situation. Le Conseil, tout en soulignant l'impact positif de ces mesures, a relevé leur caractère transitoire. Aussi, en vue de consolider l'incidence de ces actions sur une base durable, a-t-il convenu d'organiser prochainement une rencontre en vue d'approfondir les réflexions sur des solutions concertées, ainsi que les stratégies appropriées à mettre en œuvre.

Le Conseil des Ministres s'est préoccupé du faible niveau de la croissance économique dans l'Union, imputable notamment à l'impact de la crise énergétique et au tassement de la production agricole. Les Ministres ont, à cet égard, souligné l'urgence de la mise en œuvre de réformes structurelles et de politiques sectorielles propres à stimuler l'accroissement de

l'offre de biens et services, par l'exploitation de potentialités existantes dans l'Union.

Les Ministres ont examiné et adopté le projet de Loi uniforme relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UMOA, ainsi que le projet de Loi uniforme relative à la répression des infractions en matière de chèque, de carte bancaire et d'autres instruments et procédés électroniques de paiement. Ils ont invité les Etats membres à veiller à une transposition diligente dans leur ordre juridique interne de ces lois uniformes.

Le Conseil s'est félicité des avancées enregistrées dans les relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International. Il a souligné la nécessité de poursuivre la consolidation des relations de coopération avec l'ensemble des partenaires au développement, en vue d'accroître la mobilisation des ressources extérieures en appui aux efforts internes de relance des économies.

Au titre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA, les Ministres ont été informés des activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) fonctionnelles et ont exhorté les Etats à accélérer le démarrage effectif de ces structures dans l'ensemble des Etats membres.

Le Conseil a pris connaissance des avancées enregistrées dans les procédures de ratification par les Etats membres des textes de la Réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO. Afin de permettre l'entrée en vigueur diligente de cette réforme, ils ont exhorté l'ensemble des Etats membres à parachever le processus de leur ratification.

Enfin, le Conseil des Ministres a réaffirmé que les opérations de démonétisation des billets de la gamme 1992 sont définitivement clôturées depuis le 18 février 2005.

**Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA**, le Conseil a pris connaissance des conclusions des travaux de la 71<sup>ème</sup> session de la Commission Bancaire.



**Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers**, le Conseil des Ministres a approuvé le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 12 décembre 2007 à Ouagadougou.

Le Conseil a également été informé de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du quatrième trimestre 2007 ainsi que du compte rendu de l'émission de l'emprunt obligataire de l'Agence Française de Développement « AFD 5,25 % 2008-2016 ».

**Au titre de la BOAD**, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que le rapport annuel 2007 de la BOAD.

Il a également pris acte de l'état d'avancement du projet de développement du marché financier de l'Union, de l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 15 mars 2008 et du compte rendu d'exécution du budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 2007.

Enfin, le Conseil des Ministres a pris connaissance de divers dossiers soumis pour information, notamment la situation des ressources du Fonds de Bonification de la BOAD, la situation au 31 janvier 2008 de l'utilisation des ressources mobilisées par la Banque, la proposition d'assistance financière de la Banque Africaine de Développement (BAD) à la BOAD, le rapport d'exécution de l'émission de Bons 2008-2015, le rapport sur la situation des opérations de la BOAD par pays au 31 décembre 2007, le compte rendu de la 6ème Réunion du Comité d'Audit tenue les 17 et 18 mars 2008 à Lomé et le relevé des décisions de la 68ème réunion du Conseil d'Administration tenue à Dakar le 26 mars 2008.

**Au titre de la Commission de l'UEMOA**, le Conseil des Ministres a examiné et adopté un projet de Règlement portant Règlement financier des Organes de l'UEMOA. Ce texte communautaire vise à mettre en place un cadre de gestion financière plus adapté aux nouvelles priorités de l'Union, notamment la mise en oeuvre du Programme Economique Régional (PER).

Le nouvel instrument juridique assurera, en outre, l'avènement dans l'Union, d'une gestion axée sur des exigences de résultats et de

performances, conformes aux standards internationaux.

Le Conseil a instruit la Commission de tenir compte des normes définies par le nouveau Règlement financier, dans l'élaboration du prochain budget général des Organes de l'Union et de procéder à la prompté élaboration des critères de performance qui s'y rattachent.

Le Conseil a, dans le cadre de la surveillance multilatérale, examiné la situation économique et financière des économies de l'Union en 2007 et les perspectives qui en ressortent pour 2008. Il s'est préoccupé de la stagnation du taux de croissance économique de l'Union, ainsi que de la persistance des tensions inflationnistes induites par le renchérissement continu des cours des produits pétroliers, la forte augmentation des prix des denrées alimentaires importées et les spéculations sur les marchés.

Le Conseil a également adopté des projets de Décisions portant programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité du Bénin et du Mali, au titre de la période 2008-2010.

Le Conseil a, en outre, examiné et adopté un projet de Directive portant harmonisation des modalités de détermination du résultat imposable des personnes morales au sein de l'Union.

L'objectif fondamental visé par ce texte est de réaliser une convergence des modalités de taxation du bénéfice des personnes morales au sein de l'Union, grâce à une définition homogène du champ d'application de l'impôt.

La nouvelle Directive réalise, également, une harmonisation des exemptions accordées par les Etats et un rapprochement des règles relatives à la détermination du bénéfice imposable, notamment, celles concernant les charges déductibles. Elle permettra une plus grande lisibilité des conditions d'imposition des revenus générés par les investissements effectués dans l'Union et favorisera leur accroissement et leur mobilité au sein de l'espace communautaire.

Le Conseil a, par ailleurs, adopté des projets de Règlements et de Directives relatifs à l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire des transports maritimes au sein de l'UEMOA.

Ces textes définissent des normes communautaires spécifiques applicables aux transports maritimes au sein de l'Union, ainsi qu'un cadre institutionnel harmonisé propice à une mise en œuvre efficace du programme commun de développement dans ce sous-secteur. Ils fixent, notamment, les modalités d'accès et d'exercice des professions maritimes et auxiliaires, ainsi que des conditions préventives minimales en matière de sécurité, de sûreté des transports maritimes et de protection de l'environnement marin, dans le respect des normes internationales et régionales en vigueur.

Le Conseil a, en outre, adopté un projet de Règlement portant modification de l'annexe au Règlement n° 08/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007. Il s'agit d'une modification de la catégorisation des marchandises portant sur une vingtaine de produits, notamment les engrais simples proposés à la catégorie 0, afin de soutenir les industriels de la filière et des huiles de palme brutes, dans la perspective d'un

traitement équitable de l'ensemble des professionnels du secteur des oléagineux. Le texte permet enfin de réajuster le tarif, en vue d'accroître la compétitivité des entreprises de l'Union, grâce à une utilisation rationnelle de l'instrument fiscal.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 28 mars 2008

Le Président du Conseil des Ministres

Charles Koffi DIBY

---

## CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ADOPTEES PAR LA BCEAO ENTRE 2002 ET 2007<sup>1</sup>

---

### 7 janvier 2002

Dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a procédé, valeur 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

### 16 avril 2002

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de relever de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

### 7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

### 20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au

---

1. Il s'agit des mesures ayant entraîné une modification des instruments de politique monétaire.

financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

#### **16 mars 2004**

La Banque Centrale a décidé de relever de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

#### **22 mars 2004**

Au regard des évolutions favorables au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de

base des taux directeurs en 2003, a traduit la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

#### **16 juin 2005**

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

#### **24 août 2006**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un

contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable.

La décision prise par la Banque Centrale intervient dans un contexte marqué, au plan international, par des préoccupations liées à la hausse soutenue des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des niveaux records. Cette dynamique qui affecte le pouvoir d'achat des populations et la situation des finances publiques, constitue un facteur supplémentaire de tensions sur les prix dans l'Union.

Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

#### **1<sup>er</sup> trimestre 2007**

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

#### **2<sup>e</sup> trimestre 2007**

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

#### **3<sup>e</sup> trimestre 2007**

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

#### **4<sup>e</sup> trimestre 2007**

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.



# CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS





---

## CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS DE L'UNION

---

### BENIN

**9 janvier 2008** - Organisation à Cotonou d'un atelier de formation sur le thème « *La boucle du succès pour une Agence Béninoise pour la Promotion des Echanges Commerciaux (ABPEC) émergente* ».

- La Chine octroie au Bénin un don de matériels agricoles d'un montant de 520 millions de FCFA destinés à la mécanisation de l'agriculture béninoise.

**11 janvier 2008** - Organisation à Cotonou d'une table ronde en vue de la mise en œuvre du plan d'actions national en faveur des orphelins et des enfants vulnérables.

**14 janvier 2008** - Cérémonie de remise officielle au Président Boni YAYI des résultats des états généraux de la santé au Bénin et du forum sur la culture.

**15-17 janvier 2008** - Tenue à Cotonou d'un atelier national sur la dissémination des résultats d'enquête sur la corruption et la gouvernance au Bénin.

**16 janvier 2008** - Lancement des travaux d'aménagement et d'extension des terminaux à conteneurs au Port Autonome de Cotonou.

**17 janvier 2008** - Organisation à Cotonou d'un symposium sur l'indice de bonne gouvernance d'entreprise.

**21-25 janvier 2008** - Tenue à Cotonou d'un atelier international sur le thème « *La promotion et le financement des micro-entreprises au Bénin* ».

**22-23 janvier 2008** - Célébration à Cotonou de la journée africaine de la statistique.

**22-24 janvier 2008** - Organisation à Cotonou d'un atelier international sur le thème « *La microfinance et le développement socio-économique en Afrique* ».

**23 janvier 2008** - Tenue à Cotonou d'un atelier de lancement du projet « *Système Régional d'Information et Formation Agricoles* ».

- Tenue à Cotonou d'un forum scientifique sur le thème « *Régulation et règlementation des GSM dans l'espace UEMOA* ».

**24 janvier 2008** - Signature à Cotonou d'un protocole d'accord d'accessibilité au Fonds d'Appui à l'Audit Régulier (FAAR) des institutions de microfinance, entre le Millennium Challenge Account et quatre institutions de microfinance.

**29 janvier 2008** - Tenue à Cotonou d'un atelier de validation des conclusions de l'étude sur l'efficacité du système douanier au Bénin.

**31 janvier 2008** - Lancement à Cotonou du troisième rapport alternatif 2007 des Organisations de la Société Civile (OSC) sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui s'intitule : « *Traduire les OMD en actions stratégiques pour les communes, le secteur privé et la société civile au Bénin* ».

**4 février 2008** - Signature à Cotonou, entre la France et le Bénin, d'une convention de financement d'un montant de 715 millions de FCFA dans le cadre du projet d'Appui au Renforcement de la Sécurité Intérieure au Bénin.

**4-6 février 2008** - Tenue à Cotonou d'un symposium international de pathologie animale et de biotechnologie en santé animale en milieu tropical.

**6 février 2008** - Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Ecole Nationale des Douanes du Bénin.

- Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2007-2008 des noix de cajou.

- Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant approbation des statuts du Fonds d'Aide à la Culture.

**8 février 2008** - Le Conseil des Ministres décide du report de la date des élections municipales et locales au 13 avril 2008.

**12 février 2008** - Cérémonie de présentation officielle du rapport d'évaluation sur la gouvernance au Bénin par le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

- Tenue à Cotonou d'un atelier de validation des rapports sectoriels sur la clarification des missions de l'Etat.

**13 février 2008** - Le président Boni YAYI lance officiellement le projet de développement du secteur de l'artisanat d'un montant de 3 milliards de FCFA.

**13-15 février 2008** - Organisation à Cotonou d'un atelier sur le thème « *La corruption dans les marchés publics : mesures préventives* ».

**14 février 2008** - Lancement officiel à Cotonou de l'initiative de S.E. M. Georges W. BUSH, Président des Etats-Unis, pour la lutte contre le paludisme au Bénin (President's Malaria Initiative – PMI).

**16 février 2008** - Le Président des Etats-Unis, S.E. M. Georges W. BUSH, effectue une visite d'amitié et de travail au Bénin.

**18 février 2008** - Signature à Cotonou, entre le Bénin et la France, d'un avenant de 656 millions de FCFA destiné à soutenir le projet « *Education Pour Tous* ».

**18-22 février 2008** - Tenue à Ouidah d'un atelier de validation des avant-projets de décret d'application de la loi 2007-03 portant régime foncier rural en République du Bénin.

- Organisation à Cotonou de la vingt-quatrième assemblée générale et du vingt-troisième colloque du Centre de Rencontre et d'Etudes des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF).

**19 février 2008** - Cérémonie d'installation des membres du Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée.

**20 février 2008** - Organisation d'un séminaire-atelier sur la stratégie de formation des officiers militaires et cadres civils dans le cadre de l'ACOTA (African Contingency Operations Training and Assistance).

**23 février 2008** - Le Président Boni YAYI procède à la pose de la première pierre dans le cadre

de la construction de l'aéroport international de Tourou (Commune de Parakou).

**26 février 2008** - Cérémonie de pose de la première pierre des travaux de protection de la zone côtière à l'Est de Cotonou.

- Tenue à Cotonou du deuxième Conseil Consultatif du Millennium Challenge Account-Bénin (MCA-Bénin).

**28 février 2008** - Tenue à Cotonou d'un atelier de validation du projet d'utilisation des farines locales dans la panification et la pâtisserie.

- Tenue à Cotonou d'un atelier national de réflexion sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), la biotechnologie et la biosécurité.

**2-3 mars 2008** - Séjour au Bénin du Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Donald KABERUKA, dans le cadre de la coopération entre le Bénin et son institution.

**3-5 mars 2008** - Tenue à Cotonou du septième Congrès Panafricain de Sécurité et de Santé au Travail (PACOH).

**5 mars 2008** - Signature à Cotonou de deux protocoles d'accord entre la Chine et le Bénin relatifs respectivement au Centre de Pilotage Agricole (CPA) et aux nouvelles conditions du prêt préférentiel à la Compagnie Béninoise de Textile (CBT).

**6 mars 2008** - Tenue à Cotonou de la deuxième session du Conseil d'Administration du Millennium Challenge Account-Bénin (MCA-Bénin).

- Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption (OLC).

**10-11 mars 2008** - Organisation à Porto-Novo d'une formation sur le thème « *Rôle du greffier dans l'application des actes uniformes de l'OHADA* ».

**11-12 mars 2008** - Organisation à Ouidah d'un atelier d'échanges et d'opérationnalisation des partenariats dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Alternatives Educatives (PADAE).

**13-19 mars 2008** - Organisation à Cotonou d'un atelier de formation sur la corruption dans la passation des marchés publics.

**18 mars 2008** - Tenue à Cotonou d'un atelier sur la mise en œuvre du droit international humanitaire au Bénin.

- Tenue à Cotonou d'un colloque ayant pour thème : « *De l'intérêt et de la nécessité des analyses agro-alimentaires : rôle et mission d'un laboratoire* ».

**20 mars 2008** - Le Président Boni YAYI rencontre à Allada (Département de l'Atlantique) les acteurs de la filière ananas.

**25 mars 2008** - Tenue à Cotonou d'un séminaire sur le thème « *L'administration publique en marche vers son efficacité pour un Bénin émergent* ».

- Tenue à Cotonou de la première session ordinaire de l'année 2008 du Comité Consultatif Paritaire de la Fonction Publique.

**26 mars 2008** - Tenue à Cotonou d'une journée d'information et de sensibilisation des acteurs de la microfinance sur le thème : « *La surveillance au service du développement de la microfinance* ».

**26-27 mars 2008** - Organisation à Bohicon (Département du Zou) d'un atelier de validation des projets de plan stratégique et de programme national de mise en œuvre de la déconcentration et de la gouvernance locale.

## COTE D'IVOIRE

**1<sup>er</sup> janvier 2008** - Suppression de la prime additionnelle pour risque de guerre imposée par les assureurs aux armateurs venant aux ports de Côte d'Ivoire.

**4 janvier 2008** - Audience accordée par le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO, à un groupe d'investisseurs dans le domaine du bâtiment, composé d'Américains, de Hollandais, d'Israéliens et d'experts chinois, réunis au sein de la société « *Barto Contractor SA* ».

**8 janvier 2008** - Le Premier Ministre, M. Guillaume SORO, a accordé une audience à une délégation d'élus américains. L'entretien a

porté sur les conditions de suppression du travail des enfants dans les plantations de cacao ivoirien.

**9 janvier 2008** - Signature d'une convention entre le Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale-Côte d'Ivoire (BIAO-CI). A travers ce partenariat, le MPME s'engage à créer un fonds de cautionnement solidaire au sein de la BIAO-CI, qui mettra à la disposition de ces PME une ligne de crédit pour le financement de leurs activités.

**10 janvier 2008** - Réunion à Accra (Ghana) des experts de l'UEMOA, de la CEDEAO, du Ghana et de la Côte d'Ivoire pour réfléchir sur l'harmonisation des dossiers relatifs aux Accords de Partenariat Economique (APE) dans la région Ouest-africaine.

**11 janvier 2008** - Tenue à Abidjan de la conférence de l'Association des Cadres Financiers et Trésoriers de l'UEMOA sur le thème « *Parité Euro-CFA : enjeux et perspectives* ».

**14 janvier 2008** - Réunion du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement de l'Accord de Ouagadougou sous la présidence du facilitateur, le Président Blaise COMPAORE, qui a interpellé le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies sur la nécessité de revoir l'indice sécuritaire en Côte d'Ivoire.

**16 janvier 2008** - Ouverture par le Ministre ivoirien de l'Agriculture, M. Amadou Gon COULIBALY, de l'atelier de réorientation du projet de développement rural de la région forestière de l'Ouest dénommé « *Projet BAD-Ouest* ». D'un coût global de 49 milliards de FCFA, ce projet est conjointement financé par la BAD et la Côte d'Ivoire à hauteur respectivement de 46 et 3 milliards de FCFA.

**21 janvier 2008** - Séance de travail entre le Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, M. Charles Koffi DIBY et le Gouverneur de la BCEAO, M. Philippe-Henri Dacoury-Tabley, en vue d'établir le calendrier des différentes étapes de la prise de fonction du nouveau Gouverneur.

**22 janvier 2008** - M. Laurent Dona FOLOGO, Président du Conseil Économique et Social, a reçu en audience le Gouverneur de la BCEAO, M. Philippe-Henri Dacoury-Tabley.

**23 janvier 2008** - Le Président de la République, S.E. M. Laurent GBAGBO, a reçu en audience le Gouverneur de la BCEAO, M. Philippe-Henri Dacoury-Tabley.

**24 janvier 2008** - Le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère des Affaires Etrangères ont initié un séminaire, organisé par l'Agence Judiciaire du Trésor, sur le thème : « *Les immunités diplomatique et judiciaire* ».

- Tenue de la deuxième réunion du Cadre Permanent de Concertation (CPC) de l'Accord Politique de Ouagadougou, à l'invitation de S.E. M. Blaise COMPAORE, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et facilitateur du dialogue direct inter-ivoirien. Ont pris part à cette rencontre le Président Blaise COMPAORE, le Président Laurent GBAGBO, le Premier Ministre Guillaume SORO, M. Henri Konan BEDIE, Président du PDCI-RDA et M. Alassane Dramane OUATTARA, Président du RDR. A l'issue de la rencontre, les membres du CPC ont convenu d'accorder désormais la priorité au processus électoral, afin de garantir à la Côte d'Ivoire des élections ouvertes, libres, démocratiques et transparentes, susceptibles de consolider la paix et la réconciliation nationale.

**26 janvier 2008** - Le Président de la République, S.E. M. Laurent GBAGBO et son homologue malien, le Président Amadou Toumani TOURE ont procédé, à Ferkessedougou, au lancement officiel des travaux d'interconnexion des réseaux électriques de Côte d'Ivoire et du Mali.

**28 janvier 2008** - Le Ministre de l'Economie et des Finances a décidé de reprendre, à partir du 15 février 2008, le paiement des arriérés aux fournisseurs de l'Etat suspendu le 15 décembre 2007.

**29 janvier 2008** - Le Premier Ministre, M. Guillaume SORO a reçu en audience le Gouverneur de la BCEAO, M. Henri-Philippe Dacoury-Tabley.

**30 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO, a reçu en audience le Président Directeur Général de la compagnie aérienne Air Méditerranée, M. Antoine FERRETIE. A la suite de cette audience, M. FERRETIE a annoncé que sa compagnie a décidé de mettre à la disposition de Air Ivoire un Airbus A 321.

- L'Etat ivoirien a offert au Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA)

un important lot de matériel d'une valeur de 258 millions FCFA, à travers la cellule d'indemnisation et de gestion de la crise des déchets toxiques.

**4 février 2008** - Dans le cadre de la gestion transparente et de l'assainissement des recettes issues des ressources pétrolières, le Ministère de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi DIBY, a procédé à l'installation officielle d'une structure dénommée Initiative de Transparence pour l'Industrie Extractive (ITIE).

**5 février 2008** - Le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi DIBY, Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, a présenté officiellement le nouveau Gouverneur de la BCEAO, M. Philippe-Henri Dacoury-Tabley, à S.E. M. Blaise COMPAORE, Président de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UEMOA. A la sortie de l'audience, le Gouverneur de la BCEAO a expliqué à la presse qu'au cours de l'entretien, le Président Blaise COMPAORE lui a donné des conseils et des indications sur des dossiers auxquels il devra accorder la priorité dans la conduite de sa mission.

- M. Lars KARLSSON, Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), a annoncé que son organisation ouvrira en Côte d'Ivoire un bureau régional de renforcement des capacités.

**13 février 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO, a reçu en audience le Président du Comité Afrique du Mouvement des Entreprises Françaises (MEDEF), M. Michel ROUSSIN, qui estime que les hommes d'affaires français ont tout intérêt à revenir en Côte d'Ivoire, compte tenu des signes évidents de retour à la normale.

**14 février 2008** - La Direction Générale des Impôts (DGI) a organisé, à Abidjan, une table ronde sur le nouveau projet de loi fixant le régime de la propriété foncière en Côte d'Ivoire.

**21 février 2008** - Un séminaire sur la lutte contre la fraude et la contrefaçon, réunissant le secteur privé et les pouvoirs publics, s'est tenu sous la coprésidence du Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé et du Ministère de l'Economie et des Finances.

**25 février 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO, a reçu en audience le Directeur Général du FMI, M. Dominique STRAUSS-KAHN, en marge du Sommet de UEMOA-FMI tenu à Ouagadougou.

**26 février 2008** - Visite en Côte d'Ivoire du Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Donald KABERUKA, au cours de laquelle un accord, portant sur un concours de 15 milliards de FCFA au programme de sortie de crise, a été signé avec les autorités ivoiriennes.

**21-29 février 2008** - Séjour en Côte d'Ivoire d'une mission d'évaluation du Fonds Monétaire International, dirigée par le Chef du Département-Afrique, M. Arend KOUWENAAR.

**29 février 2008** - Le Premier Ministre, M. Guillaume SORO, a procédé à l'ouverture officielle de la campagne 2008 de la filière anacarde.

**4 mars 2008** - Le Premier Ministre, M. Guillaume SORO, a présidé la quatrième réunion du Groupe de travail sur les audiences foraines et la reconstitution des registres de l'état civil.

**5 mars 2008** - Une délégation de la Chambre belgo-luxembourgeoise en séjour à Abidjan a été reçue par le Chef de l'Etat, S.E. M. Laurent GBAGBO, à qui elle a exprimé son intérêt pour la Côte d'Ivoire.

**8-14 mars 2008** - Participation du Premier Ministre, M. Guillaume SORO, au onzième sommet de la Conférence de l'Organisation Islamique tenu à Dakar.

**9-12 mars 2008** - L'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire en Grande-Bretagne a organisé, à Londres, un séminaire sur les opportunités d'investissement dans les domaines des mines et des hydrocarbures en Côte d'Ivoire. Ce séminaire a été organisé avec l'appui de la société britannique Cluff Gold (concessionnaire de la mine d'or d'Angovia dans la région de Yamoussoukro).

**10 mars 2008** - L'Association des Raffineurs Africains (ARA) a tenu, à Abidjan, un colloque sur la sécurité des industries pétrolières. Une vingtaine de pays étaient représentés à cette réunion.

**11 mars 2008** - Le Fonds Ivoir-Suisse de Développement Économique et Social (FISDES) a signé une convention de don de cinq milliards de FCFA avec la Côte d'Ivoire, pour appuyer le programme de sortie de crise issu de l'accord de Ouagadougou.

**13 mars 2008** - La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, conduite par son Président M. Jean Louis BILLON, a signé une

convention de partenariat avec le Forum Economique Mondial.

**17 mars 2008** - L'Association des Anciens Conseillers Economiques et Sociaux de Côte d'Ivoire (ASACECI) a tenu, à Abidjan, un colloque international sur le désendettement ayant pour thème « *Désendettement et relance du développement de la Côte d'Ivoire : contribution de la société civile* ».

**17-18 mars 2008** - Dans le cadre de la mise en oeuvre effective du projet de l'autoroute sous-régionale qui doit relier les pays de l'Afrique de l'Ouest, une rencontre des experts, ayant pour objectif principal la finalisation des documents relatifs au projet, s'est tenue à Abidjan.

**18 mars 2008** - Le Président de la République, S.E. M. Laurent GBAGBO, effectue une visite officielle en Afrique du Sud.

**19 mars 2008** - Installation par le Premier Ministre, M. Guillaume SORO, du Groupe de travail sur la restructuration et la refondation de l'armée ivoirienne.

- Réouverture de l'agence de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Côte d'Ivoire (BICICI) à Bouaké.

**21 mars 2008** - A l'invitation de S.E. M. Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, Facilitateur du dialogue direct inter-ivoiriens, s'est tenue, à Ouagadougou, la quatrième réunion du Comité d'Evaluation et d'Accompagnement (CEA) de l'Accord Politique de Ouagadougou.

## MALI

**2 janvier 2008** - Le Président de la République, S.E. M. Amadou Toumani TOURE, a présidé la cérémonie de clôture de la cinquième édition de la Semaine Nationale de la Sécurité Routière.

**8 janvier 2008** - Signature entre le Ministre malien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, M. Moctar OUANE, et les responsables des agences du système des Nations Unies représentées au Mali des plans d'action des programmes-pays 2008-2012 d'un coût total de 120 milliards de FCFA.

**10 janvier 2008** - Le Président de la République, S.E. M. Amadou Toumani TOURE, a présidé la

première session du Conseil Supérieur de l'Agriculture chargé de veiller à l'application de la loi d'orientation agricole.

- Le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Eau, M. Hamed SOW a procédé à l'inauguration du réseau électrique de la localité de Garalo (cercle de Bougouni) s'étendant sur 16 km. La centrale électrique qui alimente ce réseau fonctionne à l'huile de pourghère, un biocarburant produit au Mali. La réalisation de l'infrastructure, financée par la Banque Mondiale, le Gouvernement malien et l'opérateur ACCESS, a coûté 255,7 millions de FCFA.

**14 janvier 2008** - Le Premier Ministre, M. Modibo SIDIBE a procédé au lancement du portail de l'administration dénommé [www.gouv.ml](http://www.gouv.ml). Le coût des trois premières phases du projet d'intranet de l'administration se chiffre à 8,1 milliards de FCFA.

**15 janvier 2008** - Le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, M. Badra Alou MACALOU, assurant l'intérim de son homologue des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, et l'Ambassadeur de Chine au Mali, son Excellence Zhang GUOQING, ont signé une convention de prêt préférentiel d'un montant de 500 millions de yuans, soit environ 32,5 milliards de FCFA. Ce prêt qui sera accordé par la Banque Import-Export de la République Populaire de Chine est destiné au financement du troisième complexe sucrier de Sukala, dont le coût total est estimé à 70 milliards de FCFA. Le futur complexe sucrier aura une capacité de production de 100.000 tonnes de sucre et créera plus de 10.000 emplois.

**18 janvier 2008** - Le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Territoriales, M. Kafougouna KONE, assurant l'intérim de son homologue des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et l'Ambassadeur du Canada au Mali, M<sup>me</sup> Isabelle ROY, ont signé deux protocoles relatifs à la gouvernance et à l'éducation. Le premier porte sur un montant de 4,5 millions de dollars canadiens, soit 1,8 milliard de FCFA, destiné à aider le bureau du Vérificateur Général à se doter de normes, méthodes et techniques de vérification reconnues au niveau international. Le second concerne l'octroi d'un montant de 20 millions de dollars canadiens, environ 8 milliards de FCFA, destiné à améliorer la qualité de l'enseignement

fondamental dans le sens des orientations du programme décennal de l'éducation.

**26 janvier 2008** - Le Président de la République du Mali, S.E. M. Amadou Toumani TOURE et son homologue de la Côte d'Ivoire, S.E. M. Laurent GBAGBO ont posé à Ferkessedougou (Côte d'Ivoire) et à Sikasso (Mali) les premiers pylônes d'interconnexion électrique des deux pays. Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 61 milliards de FCFA.

## NIGER

**8 janvier 2008** - Le Président de la République, S.E. M. Mamadou TANDJA, a présidé la cérémonie d'ouverture de la conférence des cadres de l'Administration territoriale.

**10 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience les cadres de l'Administration territoriale pour la présentation des voeux du nouvel an et des principales conclusions issues des travaux de la conférence des cadres, tenue à Niamey, le 8 janvier 2008.

**14 janvier 2008** - Le Ministre des Mines et de l'Energie du Niger et la Présidente de la société française AREVA ont procédé à la signature d'une convention portant sur les nouveaux prix d'enlèvement de l'uranium pour la période 2008-2009 et sur le projet de la nouvelle mine d'Imouraren. Le lancement de ce projet par AREVA permettra au Niger de bénéficier d'investissements considérables, à hauteur de 650 milliards de FCFA, et créera environ 1400 nouveaux emplois directs.

- Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience une délégation d'ex-combattants du Kawar, conduite par M. Kochi MAINA. Leur entretien a porté sur la situation d'insécurité et le retour de la paix dans le nord du pays.

**15 janvier 2008** - Signature, à Vienne (Autriche), de deux accords de prêts entre le Gouvernement du Niger et le Fonds de l'OPEP. Le premier accord porte sur le financement partiel de la construction de la route Niamey-Ouallam, pour un montant de 12 millions de dollars, soit environ 6 milliards de FCFA. Le second est relatif au financement du projet « *Initiative pour le Développement Agricole et*

*Rural dans la région de Maradi »* pour un montant de 6,4 millions de dollars, soit environ 3 milliards de FCFA.

**16 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience une délégation gabonaise conduite par le Ministre de la Défense Nationale, M. Ali BONGO ODIMBA, en visite de travail au Niger dans le cadre des relations d'amitié et de fraternité qui unissent les deux pays.

**18 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience une délégation du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, conduite par Mme Tina DRASSER, Gestionnaire de portefeuille Moyen Orient/Afrique du nord. Leur entretien a porté sur l'état d'avancement des programmes financés au Niger.

**19 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience le Secrétaire Général de la CEN-SAD, M. Mohamed Al Madani AL AZHARI, porteur d'un message du Guide de la Révolution Libyenne, Président en exercice de l'organisation des Etats Sahélo-Sahariens.

**23 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience le Directeur du bureau pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), M. Abdoulaye NIANG, venu présenter le bilan des activités menées au niveau du bureau sous régional au cours de l'année 2007.

**28 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience l'envoyé spécial du Président de la République du Bénin, M. Dossou AWORET, en visite officielle dans le cadre de la coopération qui unit les deux pays.

**29 janvier 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, S.E. M. Chen GONGLAI. L'entrevue a porté sur des sujets relatifs à la coopération entre les deux pays et aux travaux de démarrage de la construction du deuxième pont de Niamey.

**7 février 2008** - Une délégation de parlementaires européens a séjourné au Niger dans le cadre des réseaux parlementaires sur les questions sociales.

**12 février 2008** - Signature, entre le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ali Mahamane LAMINE ZEINE, et le Représentant Résident de la Banque Mondiale au Niger, M. Ousmane DIAGANA d'un accord de don d'un montant de 4,5 millions de dollars, soit environ deux milliards de FCFA destiné à renforcer les capacités des services vétérinaires.

**14 février 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience le Secrétaire exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), M. Mohamed SANI ADAMOU. Leur entretien a porté sur l'organisation du prochain sommet de la CBLT à Niamey, en mars 2008, et sur la situation financière de l'organisation.

- Tenue, à Niamey, d'une séance d'information relative au bilan des activités en 2007 et des perspectives pour 2008 de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

**15 février 2008** - La Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération du Niger, M<sup>me</sup> Aichatou MINDAOUDOU, et l'Ambassadeur du Royaume d'Espagne au Niger ont signé une convention d'appui à l'organisation de la troisième rencontre des femmes d'Afrique et d'Espagne qui se tiendra en mai prochain à Niamey.

**21 février 2008** - Le Ministre de l'Education Nationale, M. Ousmane Mamadou SAMBA, a présidé la cérémonie de signature du protocole d'entente avec la Coopération Japonaise pour la gestion et l'utilisation dans le domaine de l'éducation des fonds de contrepartie qui étaient initialement destinés à financer d'autres projets.

**28 février 2008** - Le Conseil des Ministres a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant la ratification du traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), des statuts de la BCEAO et du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO ;

- le projet de loi autorisant la ratification de la convention régissant la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;

- le projet de loi portant réglementation bancaire ;

- le projet de décret portant attributions,

fonctionnement et organisation des directions et services centraux du Ministère de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques.

**6 mars 2008** - Le Chef de l'Etat, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience le Secrétaire Exécutif du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), M. Alhousseini PRETAUDEAU. Leur entretien a porté sur les questions de l'eau et de l'insécurité alimentaire.

**17 mars 2008** - Examen et adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi autorisant la ratification du traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), des statuts de la BCEAO et du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO.

- Signature d'une convention de don de 23 millions de dollars US, entre les Etats Unis, à travers le Millenium Challenge Corporation (MCC), et le Niger. Ce don est destiné au renforcement de la lutte contre la corruption, à la rationalisation des procédures de libre échange et à la scolarisation des filles au primaire.

**20 mars 2008** - Le Conseil des Ministres a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000 ;

- le projet de loi autorisant la ratification de la convention des Nations Unies contre la

corruption adoptée à Mérida (Mexique) le 11 décembre 2003 ;

- le projet de loi autorisant la ratification de la convention portant statuts du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) ;

- le projet de loi déterminant les principes fondamentaux du régime des transports.

**26 mars 2008** - Examen et adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé « *Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes* ».

- Adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi portant ratification de l'ordonnance N°2008-05 du 7 février autorisant la ratification de l'accord de prêt N°1163P, signé le 11 décembre 2007, à Vienne (Autriche), entre la République du Niger et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Ce prêt, d'un montant de 12 millions de dollars US, est destiné au bitumage de la route Niamey-Ouallam.

**31 mars 2008** - Signature d'un accord de coopération économique et technique entre le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M<sup>me</sup> Aïchatou MINDAOUDOU, et l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, M. Chen GONGLAI. Par cet accord, la République Populaire de Chine accorde au Niger un prêt sans intérêt de 1,3 milliard de FCFA destiné au financement de plusieurs projets qui seront déterminés d'un commun accord par les deux gouvernements.



## REPertoire LEGISLATIF



---

## REPertoire LEGISLATIF

---

### 01 COOPERATION INTERNATIONALE, RELATIONS INTERNATIONALES

#### MALI

Ordonnance n° 07-020/P-RM du 18 juillet 2007 autorisant la ratification de la convention sur la prévention et la lutte contre le terrorisme adoptée à Addis Abéba (Ethiopie), le 8 juillet 2004, par la Conférence de l'Union Africaine.

Journal officiel de la République du Mali, 31/10/2007, n° 30, p.1164.

#### MALI

Ordonnance n° 07-021/P-RM du 18 juillet 2007 relative à la mise en oeuvre de la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, adoptée à Paris le 13 janvier 1993.

Journal officiel de la République du Mali, 31/10/2007, n° 30, p.1164.

#### MALI

Ordonnance n° 07-027/P-RM du 18 juillet 2007 autorisant la ratification du pacte de non-agression et de défense commune de l'Union Africaine, adopté par la quatrième session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Abuja (Nigeria), le 31 janvier 2005.

Journal officiel de la République du Mali, 10/11/2007, n° 31, p.1214.

### 07 AGRICULTURE

#### MALI

Ordonnance n° 07-030/P-RM du 24 juillet 2007 autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé à Shanghai (Chine) le 17 mai 2007, entre la République du Mali et le Fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement

du Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes.

Journal officiel de la République du Mali, 10/11/2007, n° 31, p.1215.

#### MALI

Ordonnance n° 07-032/P-RM du 1er août 2007 autorisant la ratification de l'accord de financement additionnel du projet de services agricoles et d'organisations de producteurs, signé à Bamako le 5 juin 2007, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement.

Journal officiel de la République du Mali, 10/11/2007, n° 31, p.1216.

### 08 INDUSTRIE

#### BENIN

Décret n° 2004-464 du 19 août 2004, portant ratification de l'accord de prêt, signé le 12 janvier 2004, entre le Fonds Africain de Développement et la République du Bénin, dans le cadre du financement du deuxième projet d'électrification.

Journal officiel de la République du Bénin, 13/09/2004, n° 17 bis, p.978.

#### BENIN

Décret n° 2004-605 du 29 octobre 2004, portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification de l'accord de prêt, signé entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la République du Bénin, dans le cadre du financement partiel du projet d'interconnexion électrique des localités rurales dans le Nord-Ouest du Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/12/2004, n° 24, p.978.

## **MALI**

Décret n° 07-107/P-RM du 29 mars 2007 portant ratification de l'accord de financement du projet hydroélectrique OMVS de Félou, signé à Dakar le 13 septembre 2006, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement.

Journal officiel de la République du Mali, 20/05/2007, n° 14, p.526.

## **BENIN**

Décret n° 2007-231 du 31 mai 2007 portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification de l'accord de financement, signé entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du financement de la deuxième phase du projet WAPP Dorsal Sud de transport d'énergie électrique au Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/08/2007, n° 16, p.727.

## **BENIN**

Décret n° 2007-249 du 12 juin 2007 portant transmission à l'Assemblée Nationale pour autorisation de ratification de l'accord de prêt, signé entre la République du Bénin et la Banque Ouest africaine de Développement, dans le cadre du financement du projet de développement du secteur de l'artisanat au Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 15/08/2007, n° 16, p.729.

## **MALI**

Décret n° 07-285/P-RM du 8 août 2007 portant approbation de la convention de partage de production, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Société Terralliance Pétroleum, relative aux blocs 21 et 14 des bassins de Tamesna et de Taoudénit pour la recherche, l'exploitation, le transport et le raffinage des hydrocarbures liquides ou gazeux.

Journal officiel de la République du Mali, 30/11/2007, n° 33, p.1286.

## **09 COMMERCE**

### **BENIN**

Loi n° 2004-18 du 27 août 2004 portant modification de l'ordonnance n° 96-04 du 31 janvier 1996 relative au code des marchés publics applicable en République du Bénin.

Journal officiel de la République du Bénin, 01/10/2004, n° 19 bis, p.3.

## **10 TRANSPORT**

### **MALI**

Décret n° 07-108/P-RM du 29 mars 2007 portant ratification de l'accord de coopération en matière de transport maritime entre les Etats membres de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD).

Journal officiel de la République du Mali, 20/05/2007, n° 14, p.526.

## **11 FINANCES PUBLIQUES, OPERATIONS BANCAIRES, RELATIONS MONETAIRES**

### **MALI**

Décret n° 07-291/P-RM du 10 août 2007 portant organisation et modalités de financement de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF).

Journal officiel de la République du Mali, 30/11/2007, n° 33, p.1291.

## **16. ENVIRONNEMENT**

### **MALI**

Décret n° 07-023/P-RM du 22 janvier 2007 portant réglementation de l'importation, de la commercialisation, de l'utilisation et de la réexportation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et des équipements les contenant.

Journal officiel de la République du Mali, 31/03/2007, n° 9, p.336.

## LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO



# LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

## Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO – de 1956 à 2006 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques – de 1956 à 2004
  - Statistiques monétaires (mensuel)
  - Statistiques économiques (trimestriel)
  - Etudes et recherche (trimestriel)
  - Informations générales (trimestriel)
- 3 – Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à décembre 2007
- 4 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à décembre 2007
- 5 - Note trimestrielle d'information - de mars 2005 à mars 2008
- 6 - Annuaire statistique - 2004, 2005
- 7 - Annuaire des banques et établissements financiers – de 1967 à 2006
- 8 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
  - Bilans des banques et établissements financiers – de 1967 à 2003
  - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers – 2004, 2005
- 9 - Recueil des textes légaux et réglementaires – 2003
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés – de 1993 à 2004 (annuel)
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006, 2007)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (juin 2007)

## Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) – Dakar, Edition BCEAO, août 1994
  - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires
  - Volume I : Cadre réglementaire général
  - Volume II : Documents de synthèse
  - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) – Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 16 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
  - Plan comptable général des entreprises – Paris, Edition Foucher, décembre 1996
  - Guide d'application – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
  - Système minimal de trésorerie – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
  - Tableaux de passage – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 17 - Méthodologie d'Analyse Financière – Dakar, Edition BCEAO, 2004





ACHEVE D'IMPRIMER SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO  
**Jun 2008**



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)